

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

---

**SECTION DES SCIENCES  
DE L'ÉDUCATION**

**Guide de l'étudiant  
Plan d'études  
Catalogue des cours**

**1996-1997**



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

## TABLE DES MATIERES

### SE RENSEIGNER A ET QUAND ?

Route de Drize 9, Bâtiment D, tél. : 705.7111 et fax : 342.8924

#### SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

Licence (1er cycle), Diplôme d'études supérieures et Doctorat : bureau 223, tél. 705.96.51  
 Licence (2e cycle) et Certificat de formation continue : bureau 222, tél. 705.96.50  
Réception: lundi au jeudi de 9h30 à 11h30, mercredi de 14h. à 16h.

#### CONSEILLERE AUX ETUDES, bureau 217, tél 705.96.48

Réception: lundi au jeudi de 10h. à 12h. ou sur rendez-vous  
 Secrétariat de la conseillère aux études : bureau 221, tél. 705.98.57

#### PRESIDENCE, bureau 215, tél. 705.96.47

Réception: sur rendez-vous pris au secrétariat bureau 213, tél 705.96.46

BIBLIOTHEQUE, bâtiment A, tél. 705.96.31/32 (prêt inter) 705.96.36 (prêt)  
Prêt: lundi et mercredi de 10h. à 18h. et mardi, jeudi, vendredi de 10h. à 16h.

AD E S E (Association des étudiants en Sciences de l'éducation)  
 boîte aux lettres à disposition rez-de-chaussée, bât. D, en face de la loge

### DATES À RETENIR

#### SEMESTRE D'HIVER

Début des examens	7 octobre 96
Fin des examens	19 octobre 96
Début des cours	21 octobre 96
Fin des cours	21 décembre 96
Reprise des cours	13 janvier 97
Fin des cours	15 février 97
Début des examens	17 février 97
Fin des examens	8 mars 97

#### SEMESTRE D'ETE

Début des cours	10 mars 97
Fin des cours	27 mars 97
Reprise des cours	7 avril 97
Fin des cours	21 juin 97
Début des examens	23 juin 97
Fin des examens	12 juillet 97

Demande d'une année de congé

jusqu'au 15 septembre 96

Inscription aux cours

du 4 au 9 novembre 96

Inscription des non titulaires de maturité

ou titre jugé équivalent

Désinscription

Demande d'immatriculation

Demande d'équivalence

Collège des docteurs

15 novembre 96 au 15 janvier 97

du 1er au 28 février 97

1er mars au 1er juin (\*)

jusqu'au 1er juin (\*)

21 novembre 96

13 février et 22 mai 97

#### AVANT PROPOS

I. SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION	3
II. GUIDE DE L'ETUDIANT	10
1. Renseignements généraux sur la Section	10
2. Renseignements généraux sur l'Université	11
III. ORGANISATION DES ETUDES EN SCIENCES DE L'EDUCATION	14
1. Diplômes délivrés par la Section des sciences de l'éducation	14
2. Diplôme délivré par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	14
3. Inscription aux cours - Inscription aux évaluations	15
4. Désinscription de cours	15
5. Evaluation	15
6. Equivalences	16
7. Echecs	16
8. Etudiants régulièrement inscrits dans la Section mais ne désirant pas suivre de cours en 96-97	16
IV. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (APE)	17
1. Le système des unités de valeur capitalisables	18
2. Stages	18
3. Cours	18
4. Comment élaborer son programme d'études	19
5. Mémoire de licence	19
6. Durée des études	19
7. Echecs	20
8. Liste des enseignements de premier cycle	20
9. Modalités de gestion des certificats de deuxième cycle	25
10. Dispositions transitoires - Plan d'études 1982 (APE) et plan d'études 1996 (NPE)	26
11. Modalités spécifiques d'admission aux mentions de la licence en sciences de l'éducation	26
V. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION AVEC MENTION NPE (1996)	28
1. Organisation des études	28

2. Unités de formation (UF)	28
3. Durée des études	29
4. Evaluation	29
5. Echecs	30
6. Mémoire de licence	30
7. Elimination	30
8. Le tronc commun de premier cycle	30
8.1. Liste des unités de formation du tronc commun	31
8.2. Comment élaborer son programme d'études au tronc commun	32
9. Le deuxième cycle de licence, mention Enseignement (LME)	32
9.1. Liste des domaines, UF et modules	33
9.2. Comment élaborer son programme d'études, parcours conseillé	36
10. Le deuxième cycle de licence, mention Recherche et Intervention (LMRI)	39
10.1. Domaines et liste des modules de la licence mention Recherche et Intervention	40
10.2. Comment élaborer son programme d'études selon les cursus	41
11. Le deuxième cycle de licence, mention Formateur d'Adultes (LMFA)	41
11.1. Domaines et liste des modules de la licence mention Formateur d'Adultes	42
11.2. Comment élaborer son programme d'études	42
VI. DIPLOMES POST-LICENCE	44
1. Certificat de formation continue	44
1.1. Modalités de gestion des certificats de formation continue	44
2. Diplôme d'études supérieures - Mention Recherche	45
2.1. Liste des enseignements pour 96-97	45
3. Diplôme d'études supérieures "STAF" (TECFA) Technologies de formation et apprentissage	45
VII. DOCTORAT	47
VIII. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)	48
IX. CATALOGUE DES COURS	49

## AVANT-PROPOS

La Section des sciences de l'éducation (SSED) est en pleine mutation: elle introduira progressivement, dès 1996-97, le nouveau plan d'études (NPE) adopté en mars 1996, avec un premier cycle condensé (tronc commun d'un an), suivi de trois filières parallèles de deuxième cycle, de trois ans chacune, correspondant aux trois mentions de la nouvelle licence en sciences de l'éducation : mention "Recherche et intervention", mention "Formateurs d'adultes" et mention "Enseignement". En octobre 1996 s'ouvriront le nouveau tronc commun et la première année de deuxième cycle de la licence mention Enseignement. Les programmes des deux autres mentions s'ouvriront un an plus tard, en octobre 1997.

Qu'adviendra-t-il des étudiants qui ont commencé leurs études sous le plan d'études de 1986, qui devient désormais l'ancien plan d'études (APE). De deux choses l'une:

- si ces étudiants sont plutôt au début de leur formation, la Section les encourage à demander leur passage de l'APE au NPE, avec des équivalences équitables qui leur permettront d'obtenir la licence dans les mêmes délais d'études;
- si ces étudiants sont déjà bien avancés dans leur formation ou ne souhaitent pas changer de plan d'études, la continuité de l'APE sera assurée, avec certains ajustements des offres et des intitulés de cours.

La Section des sciences de l'éducation va donc vivre durant quelques années une "double vie", en faisant coexister dans les mêmes cours des étudiants relevant de l'APE et d'autres relevant de NPE. Cette transition va inévitablement compliquer un peu les choses. Elle amène par exemple à prévoir dans cette brochure deux parties distinctes, l'une pour l'APE, l'autre pour le NPE.

Les changements portent sur l'organisation du premier et du second cycle: le premier est raccourci, le second porté à trois ans, et surtout structuré en trois mentions parallèles, visant des publics et des débouchés partiellement distincts. Ces trois mentions sont de niveau équivalent et ouvrent toutes sur le doctorat ou le Diplôme d'études supérieures en sciences de l'éducation (DES).

Une partie des enseignements existants ont été redéfinis, parfois déplacés du premier au deuxième cycle. Des enseignements entièrement nouveaux ont été créés, notamment pour les deux mentions plus orientées vers une professionnalisation. Une notion nouvelle apparaît: celle de module, conçu comme la réunion de plusieurs enseignements complémentaires formant un ensemble cohérent.

Le système des unités capitalisables a été maintenu, mais il se diversifie. Dans l'APE, chaque cours de deux heures vaut une unité de valeur (UV). Le NPE introduit l'idée d'unité de formation (UF) correspondant à un certain nombre de crédits, selon la norme européenne de comptabilisation des acquis universitaires. La nouvelle licence en sciences de l'éducation vaudra 240 crédits européens, 60 par année d'études. Un cours hebdomadaire de deux heures vaudra 6 crédits, mais ce système permet des cours semestriels ou tous les quinze jours durant toute l'année, pour trois crédits. Il autorise plus globalement à valoriser divers types d'unités de formation (cours, séminaires, travaux pratiques, stages, mémoires, projets indépendants) en leur associant un nombre de crédits correspondant à l'ampleur et au niveau du travail demandé. Le mémoire est désormais intégré à la dernière année d'études, et compte comme unité de formation de 18 crédits.

Les exigences des mentions Formateurs d'adultes et Enseignement en matière d'articulation théorie-pratique ont conduit à définir deux modes contrastés d'organisation temporelle des unités de formation: les unités filées courent tout au long d'un semestre ou d'une année, à raison d'une ou deux heures, voire d'une demi ou d'une journée par semaine, par quinzaine

ou par mois; les unités compactes regroupent sur quelques semaines, au maximum un semestre, un nombre d'heures beaucoup plus important autour de la même thématique. Elles permettent notamment une alternance rapprochée entre temps de terrain et temps de travail en Faculté.

L'évaluation a été modifiée: l'APE distingue "Acquis" et "Non acquis" pour chaque UV. Le NPE adopte le code européen de A à F (F signifiant non acquis, A, B, C, D et E déterminant des niveaux de maîtrise). Il n'y aura pour autant ni notes, ni moyennes. Lorsqu'une UF est acquise (code A, B, C, D, ou E), tous les crédits qui lui sont associés sont capitalisés par l'étudiant: lorsqu'une unité de formation n'est définitivement pas réussie (code F à deux passations successives), aucun des crédits qui lui sont associés ne sont capitalisés par l'étudiant. Ces changements visent à mieux garantir l'eurocompatibilité des études.

Ces diverses innovations se traduisent évidemment dans les plans d'études des divers programmes. Elles font aussi l'objet d'un nouveau Règlement d'études, édité dans une brochure séparée. La Section invite tous les étudiants du NPE à s'y reporter pour être au fait des délais d'études, des modalités d'inscription et de désinscription, des sessions d'examens, des conditions d'admission ou d'élimination, des équivalences, etc...

Dans l'APE comme dans le NPE, la gestion optimale d'un parcours d'études suppose une bonne connaissance des plans et des règlements d'études. Les étudiants qui hésitent sur l'interprétation des règles ou le choix d'une stratégie de formation sont invités à s'adresser à la conseillère aux études.

## I. SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

### Doyen de la Faculté

M. Jean-Paul BRONCKART, po, (\*) bât. D (201), tél. 9640

### Président de la section

M. Edouard BAYER, po, bât. D (215), tél. 9647

### Conseillère aux études

Mme Suzanne DE JONCKHEERE, bât. D (217), tél. 9648

### Collaboratrice scientifique chargée de la gestion des réseaux de formatrices et formateurs de terrain, Licence Mention Enseignement

Mme Susanne HAGEMANN, bât. A (303), tél. 9682

### Secrétariat de la présidence

Mme Adriana RICCIATO, bât. D (213), tél. 9646

### Secrétariat de la conseillère aux études

Mme Joëlle PITTEL, bât. D (221), tél. 9857

### Secrétariat Licence Mention Enseignement (LME)

Mme Chantal MEIER, bât. A (301), tél. 9851

### Secrétariat des étudiants

1er cycle/Tronc commun:

Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651

2ème cycle/Mention LME:

M. Claude DROZ, bât. D (222), tél. 9650

Certificats de formation continue (post-licence), Diplôme d'études supérieures, Doctorat:

Mme Françoise MONIGHETTI

### Secrétariat de la section

Mme Denise FATIO, bât. F (214), tél. 9752

Mme Anne MOROSOW, bât. D (319), tél. 9672

Mme Claudine POUPENEY, bât. D (139), tél. 9618

(\*) Code des fonctions, voir page 9

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705: Ex.:705.9650.

## LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687

Réception : mercredi de 16h30 à 18h.

Assistants : Magali Robitaille, Walther Tessaro, bât. D (357), tél. 9686

M. Jean-Michel BAUDOUIN, ce, bât. D (108), tél. 9606

Réception : mardi de 13h45 à 15h30

Assistante: Laurence Turkal, bât. D (108), tél. 9606

M. Edouard BAYER, po, bât. D (325), tél. 9674/76

Réception: s'adresser auprès de l'assistant le mercredi de 15h. à 17h. au D324

Assistant: François Ducrey, bât. D (324), tél. 9675

M. Jean-Paul BRONCKART, po, bât. F (536), tél. 9837

Réception : mardi de 14h. à 18h.

Assistante : Janette Friedrich, bât. F (552), tél. 9841

M. Jean BRUN, pt, bât. F (534), tél. 9835

Réception : mercredi 14h. à 15h30

Assistante : Annick Fluckiger, bât. F (554), tél. 9836

M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818

Réception: mercredi de 9h. à 10h. (voir également les heures de réception des assistantes affichée à la porte 217)

Assistants : Christine Schlatter, bât. F (213), tél. 9819 et Didier Strasser, bât. F (227), tél. 9753

M. Michel CARTON, ce, bât. D (145), tél. 9622

Réception : mardi de 13h. à 14h.

Assistante : Jacqueline Monbaron, bât. D (145), tél. 9622

Mme Gisela CHATELANAT, mer, bât. F (229), tél. 9806

Réception : mardi de 14h. à 16h. ou sur rendez-vous

Assistante : NN, bât. F (229), tél. 9806

M. Jean-Louis CHISSL, cc suppl., bât. F (553), tél. 9840

Réception : sur rendez-vous le mercredi

Mme Mireille CIFALI, pad, bât. A (304), tél. 9830

Réception : sur rendez-vous fixé soit au cours, soit au 735.16.83;

Assistantes : Claude Laplace, Bessa Myftiu Pernoux bât. A (333), tél. 9831

M. Pierre DASEN, po, bât. D (143), tél. 9621

Réception : M. Dasen, mercredi de 14h. à 16h. et vendredi de 16h. à 18h.; J. Marin Gonzales, vendredi 16h. à 18h., T. Ogay, vendredi de 9h. à 10h. à Candolle

Assistants : José Del Carmen Marin Gonzales, ma, Tania Ogay Barka, bât. D (141), tél. 9620

M. Pierre DOMINICE, po (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue), bât. D (106), tél. 7835/9608

Heures de réception : mercredi de 8h30 à 9h30

Assistants : Ronald Muller, Monique Pfister, Françoise Ruedin Equey, bât. D (108), tél. 9605 et 9606

M. Pierre FURTER, po, bât. D (149), tél. 9625

Réception : lundi de 16h. à 18h., vendredi de 9h. à 10h.

Assistante : Soledad Perez, ma, bât. D (152), tél. 9627

M. André GIORDAN, po, bât. F (530), tél. 9833

Réception : mardi de 14h. à 16h. et de 20h. à 22h. (FPSE) et mercredi de 8h. à 8h30 et de 10h. à 12h. ou sur rendez-vous (Uni-Dufour)

Assistantes : Denise Adler, Catherine Graf, bât. F (551), tél. 9833,

M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (115), tél. 9601

Réception : mardi de 14h15 à 16h.

Assistante : Dominique Vallée, (Acacias 18, bur. 106 et 107) tél. 7745 et 7989

M. Siegfried HANHART, mer, bât. D (152), tél. 9627

Réception : S. Hanhart, mercredi de 9h. à 12h; S. Bossio, mardi de 14h. à 17h.

Assistante : Sandra Bossio, bât. D (150), tél. 9626

Mme Dagmar HEXEL SCHINDLER, ce, bât. D (323), tél. 9677

Réception : mercredi de 14h30 à 15h30; dans la semaine, au CRPP, tél. 798.50.20

M. Walo HUTMACHER, cc, bât. D (146), tél. 9623

Réception : jeudi de 14h. à 16h.

Assistante : Anne Dupanloup, bât. D (146), tél. 9623

Mme Marie-Christine JOSSO, mer, bât. D (101), tél. 9604

Réception : mercredi de 17h. à 18h.

M. Bernard LIETARD, ce suppl., bât. D (106), tél. 9607

Réception : vendredi dès 11h30 et dans la semaine au tél. 00331/40.27.22.34

M. Charles MAGNIN, ce, bât. D (112), tél. 9603

Réception : vendredi de 10h. à 12h. (uniquement sur rendez-vous) tél. 787.65.63 ou (urgence) 787.65.70

Assistante: Josiane Ferrari, bât. D (112), tél. 9603

M. José Del Carmen MARIN GONZALES, ma, bât. D (141), tél. 9620

Réception : vendredi de 16h. à 18h.

Mme Cléopâtre MONTANDON, cc, bât. D (321), tél. 9673

Réception : lundi de 16h. à 18h. ou sur rendez-vous

Assistant : Renaud Lieberherr, bât. D (321), tél. 9673

Mme Bernadette MORAND-AYMON, ce, bât. D (133), tél. 9614

Réception : sur rendez-vous

M. Pier-Angelo NERI, ce, bât. D (137), tél. 9617

Réception: sur rendez-vous, OOFP, tél. 705.03.08

Mme Edmée OLLAGNIER, cc, bât. D (104), tél. 9609

Réception: sur rendez-vous

Mme Soledad PEREZ, ma, bât. D (152), tél. 9628  
Réception: lundi de 9h. à 10h30 et de 14h. à 16h.  
Assistant: M. Mboup, bât. D (150), tél. 9626

Mme Christiane PERREGAUX, pad, bât. A (331), tél. 9868  
Réception: mardi de 10h30 à 12h. (il est recommandé de prendre rendez-vous)  
Assistant: Jean-Marc Hohl

M. Philippe PERRENOUD, po, bât. A (305), tél. 9681  
Réception: mercredi de 15h. à 16h. ou sur rendez-vous, S. Bitton sur rendez-vous lundi, mardi et mercredi matin de 9h30 à 11h30  
Assistantes: Sandrine Bitton, Danielle Bonneton, bât. A (332), tél. 9679

M. Didier PINGEON, ce, bât. F (233), tél. 9808  
Réception: lundi de 15h. à 16h. (Candolle 2 -509, tél. 7754) et mercredi de 14h30 à 15h30  
Assistants: Sophie Canellini, Fulvio Poletti, bât. F (235), tél. 9809, Paola Ferretti, bât. F (233) tél. 9808

M. Gianreto PINI, ce, bât. D (317), tél. 9671  
Réception : mercredi de 14h. à 15h30 (sur rendez-vous) ou à convenir

M. Edo POGLIA, cc, bât. D (145), tél. 9622  
Réception : lundi après-midi et sur rendez-vous ou tél. 031/322.96.81 aux heures de bureau  
Assistante : Nicole Rege Colet, bât. D (145), tél. 9622

M. Philippe POUSSIÈRE, ce, bât. D (101), tél. 9612  
Réception : sur rendez-vous  
Assistante : Véronique Bosani-Genevay, bât. D (101), tél. 9612

Mme Micheline REY, cc, bât. D (141), tél. 9619  
Réception : mardi, sur rendez-vous  
Assistante : Bernadette Badoud-Volta, bât. D (145), tél. 9622

Mme Laurence RIEBEN, po, bât. D (351), tél. 9683  
Réception : mardi de 10h30 à 12h.(il est recommandé de prendre rendez-vous)  
Assistants : Marc Chapelle, José Favrel, bât. D (353), tél. 9684

Mme Madelon SAADA-ROBERT, mer, bât. D (355), tél. 9685  
Réception : mardi de 14h. à 16h.

M. Bernard SCHNEIDER, ce, bât. D (133), tél. 9615  
Réception : mardi de 9h. à 11h30  
Assistante: Denise Kunzi, bât D (133), tél. 9615

M. Bernard SCHNEUWLY, po, bât. F (553), tél. 9839  
Réception : mardi de 14h. à 16h.  
Assistantes: Sylvie Haller, Carmen Perrenoud-Aebi, bât. F (552), tél. 9841

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834  
Réception : mardi 12h. 14h., jeudi de 10h. à 12h.  
Assistants : Luca Del Notaro, Francia Leutenegger, bât. F (554), tél. 9836

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624  
Réception : jeudi de 10h. à 12h., sur rendez-vous

M. Johnny STROUMZA, ce, bât. D (131), tél. 9613  
Réception : lundi de 10h. à 12h.  
Assistants : Benoît-Roger Michel, Nicolas Perrin, bât. D (135), tél. 9616

M. Louis VANEY, ce, bât. F (231), tél. 9807  
Réception : lundi de 14h. à 17h.  
Assistante : Anne-Laure Spitsas, bât. F (231), tél. 9807

M. Michel VUILLE, cc, bât. F (235), tél. 9809  
Réception : après le cours de 14h. à 15h.  
Assistant : NN, bât. F (235), tél. 9809

M. Pierre-Henri ZOLLER, ce, bât. D (104), tél. 9610  
Réception : mardi de 11h. à 12h. et mercredi de 16h. à 17h.  
Assistant : NN, bât. D (103), tél. 9611

Laboratoire "Didactiques et pratiques éducatives": bât. F (568), tél. 9841  
Laboratoire "Education spéciale": bât. F (216), tél. 9745 et F (214), tél. 9752  
Laboratoire "Théories et pratiques de l'éducation scolaire": bât. D (329), tél. 9679

#### **Commission permanente de coordination des programmes**

Président: E. Bayer

##### **Comités de programmes**

La Section des sciences de l'éducation a désigné des comités de programmes en charge des différents programmes d'études de deuxième cycle de la licence en sciences de l'éducation (NPE). La commission permanente de coordination des programmes est en charge du Tronc commun.

Le règlement d'organisation de la Section des sciences de l'éducation étant en voie de modification, les responsables des cursus de la licence mention Recherche et Intervention (NPE) deviennent les personnes de référence pour les certificats de la licence en sciences de l'éducation (APE).

Néanmoins, la liste des membres de chaque certificat (APE) est à disposition au secrétariat des étudiants de la section des sciences de l'éducation et est affichée au 1er étage du bât. D. en face du secrétariat des étudiants.

**Tronc commun** : commission permanente de coordination des programmes coordinateurs

**Mention Recherche et Intervention** : J. Brun, coordinateur du comité de programme LMRI et responsable du certificat Didactiques et pratiques éducatives (APE)

Responsable du domaine Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation : G. Pini

Responsable du cursus "Théorie et pratique de l'éducation et de la formation" et du certificat "Sociétés et systèmes d'éducation" (APE): T. Ogay Barka

Responsable du cursus "Education scolaire" et du certificat "Théories et pratiques de l'éducation scolaire" (APE): M. Saada-Robert

Responsable du cursus "Education spéciale" et du certificat "Education spéciale" (APE) : D. Pingeon

Responsable du cursus "Formation des adultes et systèmes d'éducation" et du certificat "Education des adultes" (APE) : E. Ollagnier

**Mention Enseignement :** M. Cifali, Ph. Perrenoud, coordinateurs

**Mention Formateur d'adultes :** J. Stroumza, coordinateur

**Groupe projet 3ème cycle :** P. Dasen, coordinateur

**Conseil scientifique CEFA:** J. Stroumza, coordinateur

**STAF:** P. Mendelsohn, responsable du programme

**Enseignants non rattachés à la section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation**

M. Pierre DILLENBOURG, mer, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (309), tél. 9693

Réception : sur rendez-vous

M. Willem DOISE, po, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, section de Psychologie, (Rue du Lièvre 2-4, bur. 613), tél. 343.92.43

Réception : sur rendez-vous

M. Yves FRICKER, mer, Faculté des sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie, (UNI-Mail, Bd Carl-Vogt 102, bur. 4205), tél. 8305

Réception : mardi dès 10h15

M. Timothy HARDING, po, Faculté de médecine, Institut de médecine légale, CMU, Avenue de Champel 9, 1211 Genève 4, tél. 702.56.01

Réception : sur rendez-vous

M. Jean KELLERHALS, po, Faculté des sciences économiques et sociales, Dpt de sociologie, (UNI-Mail, Bd Carl-Vogt 102, bur. 4225), tél. 8309

Heures de réception : sur rendez-vous

M. Patrick MENDELSON, po, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (333), tél. 9692

Réception : mardi 10h. à 12h.

M. Jacques MONTANGERO, pad, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, section de psychologie, bât. F (509), tél. 9710

Réception : sur rendez-vous

M. Daniel PERAYA, mer, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (336), tél. 9695

Réception : lundi de 14h. à 18h. ou sur rendez-vous

M. Jean-Claude PONT, po, Faculté des sciences, Dpt de philosophie des sciences. (Rue de Candolle 2, bur. 405b), tél. 7055

Réception : sur rendez-vous

M. Jacques RICHARD, pad, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, section de psychologie (IUPG), HUG Belle-Idée tél. 305.50.01

Réception : sur rendez-vous

M. Christian-Nils ROBERT, po, Faculté de droit, Dpt du droit pénal, (UNI-Mail, bd Carl-Vogt 102, bur. 3024/3009), tél. 8557/52

**Code des fonctions**

po	Professeur ordinaire
pad	Professeur adjoint
pas	Professeur adjoint suppléant
ps	Professeur suppléant
pt	Professeur titulaire
cc	Chargé de cours
mer	Maître d'enseignement et de recherche
ce	Chargé d'enseignement
cs	Collaborateur(trice) scientifique
ma	Maître assistant

**Remarque**

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit.

Par ailleurs la liste des enseignants nommés dans le courant de l'été 96 sera à disposition au secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation dès la rentrée universitaire d'octobre 96.

## II. GUIDE DE L'ETUDIANT

### 1. Renseignements généraux sur la Section

#### Conseillère aux études

Mme Suzanne de Jonckheere (bur. D217). Reçoit du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

#### Secrétariat de la conseillère aux études

Mme Joëlle Pittet (bur. D221).

#### Secrétariat des étudiants

Mme Françoise Monighetti (bur. D223) et M. Claude Droz (bur. D222).

Réception : lundi au jeudi de 9h30 à 11h30, mercredi de 14h. à 16h.

#### Bibliothèque

Bâtiment A, tél. 705 9636/31/32. Prêt: lundi et mercredi de 16h. à 18h. et mardi, jeudi, vendredi de 10h. à 16h. Salle de lecture : du lundi au vendredi de 9h. à 20h. et le samedi de 9h à 12h.

#### Salle informatique en libre service pour les étudiants

Bâtiment A, sous-sol bibliothèque. Ouverte selon le même horaire que la bibliothèque. Des moniteurs sont à la disposition des étudiants selon l'horaire affiché dans la salle.

Une taxe d'inscription annuelle est perçue pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Les formulaires sont à disposition auprès des moniteurs.

#### Horaire des enseignements

Les dates, heures et lieux seront affichés sur le panneau d'affichage dans le hall du bâtiment D.

#### Prix et bourses attribués par la section des Sciences de l'éducation

Se renseigner auprès de l'administratrice, Mme D. Proz (bur. D205).

#### Information-orientation

La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils pour établir leur programme d'études ou pour toute autre question concernant leur cursus universitaire. Elle assure des informations en groupe pour les nouveaux étudiants dès le mois de septembre (4, 11, 18 et 25 septembre de 9h. à 10h. et de 14h. à 15h. FPSE salle 230, bâti. D, 1er étage). Les informations concernant les séances d'information de la semaine de la rentrée universitaire du 21 au 25 octobre seront communiquées dès septembre.

Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos des cours dont les horaires se chevauchent.

Les descriptifs des cours (mentionnant le mode d'organisation et d'animation et le mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Ces informations sont réunies dans des classeurs "Orientation" qui peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants, ainsi que chez la conseillère aux études.

### Séances d'information sur le nouveau plan d'études de la licence en sciences de l'éducation avec mention (NPE)

La Section des sciences de l'éducation organisera des séances d'information après la rentrée universitaire, afin de donner tous renseignements utiles aux étudiants sur les deuxièmes cycles de la licence en sciences de l'éducation. Les dates et lieux seront affichés en temps utiles au 1er étage du bâtiment D (FPSE) en face du secrétariat des étudiants.

- Mention Enseignement: informations sur le dossier d'admission et sur le programme d'études qui débute en **octobre 1996** ;
- Mention Recherche et intervention: informations sur le programme d'études qui débutera en **octobre 1997** ;
- Mention Formateur d'adultes: informations sur le programme d'études qui débutera en **octobre 1997** et sur le dossier d'admission.

Tout complément d'information concernant les mentions de la licence en sciences de l'éducation peut être obtenu en consultant le règlement d'études du 27 mars 1996 mis à disposition des étudiants au secrétariat des étudiants.

### 2. Renseignements généraux sur l'Université

(les dates indiquées sont données sous toute réserve)

#### Immatriculation

Sont requis pour une immatriculation à l'Université de Genève :

- a) Maturité, baccalauréat avec mention "assez bien" ou titre jugé équivalent par l'Université :
  - les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université;
  - l'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers et dont le français n'est pas la langue maternelle, de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive.
- b) Diplômes tels que :
  - diplôme d'école normale primaire;
  - diplôme d'ingénieurs délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano;
  - diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois d'aptitude à l'enseignement doivent s'immatriculer à nouveau auprès du bureau des admissions de l'Université.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre. Les demandes d'immatriculation doivent être présentées du 1er mars au 1er juin au:

**Bureau des immatriculations et inscriptions**  
**Université de Genève**  
**Rue Général-Dufour 24**  
**CH-1211 Genève 4 - Tél. 022/705.76.93**

Réception: lundi de 16h. à 18h. et du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30.

#### Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité

Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- a) être de nationalité suisse et, sauf pour les citoyens genevois, être porteur d'un permis d'établissement dans les cantons de Genève, du Tessin, du Jura, du Valais francophone ou de Berne francophone depuis une année au moins au 1er octobre précédent la rentrée universitaire pour laquelle s'inscrit le candidat,

ou

être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins et être domicilié dans les cantons de Genève, du Tessin, du Jura, du Valais francophone et de Berne francophone depuis une année au moins au 1er octobre précédent la rentrée universitaire pour laquelle s'inscrit le candidat;

- b) être âgé de 25 ans révolus au plus tard le 1er octobre;
- c) justifier de l'exercice d'une activité professionnelle régulièrement déclarée, à plein temps pendant trois ans au moins
- e) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans un règlement interne qui tient compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées au Bureau des immatriculations et inscriptions du **15 novembre au 15 janvier** pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

#### **Auditeurs**

Le guide de l'auditeur est en vente dès le mois de septembre auprès des huissiers à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail.

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation en tant qu'étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la Section des sciences de l'éducation. Les séances d'information organisée par la conseillère aux études sont ouvertes aux auditeurs.

#### **Autres services**

Antenne Santé

Rue de Candolle 4, (3e étage), tél. 372.96.23

Bureau d'information sociale

Rue de Candolle 4 (3e étage), tél. 705.77.79

Bourses de la Confédération et bourses d'échanges

UNI Dufour, Rue Général-Dufour 24, bur. 225, tél. 705.77.40

Logements et restaurants universitaires

Rue de Candolle 4, tél. 705.77.20

Office d'orientation universitaire

Rue Prévost-Martin 6, tél. 705.06.66

Service des allocations d'études

Rue Prévost-Martin 6, tél. 705.05.02

#### **Centre de conseil psychologique pour jeunes adultes**

Route de Drize 7, 1227 Carouge, bât. A, bur. 235, tél. 705.98.14

Ce centre se situe dans le cadre de la FPSE. Il est à la disposition des étudiants qui souhaiteraient consulter pour des difficultés psychologiques liées à leurs études, à leurs relations interpersonnelles et familiales, ou, encore, à des moments de la vie. Des entretiens avec des psychologues ont pour but d'ébaucher, dans un dialogue, une voie de sortie de ces difficultés. Pour prendre rendez-vous: 705.98.14 (permanence téléphonique du lundi au jeudi de 14h. à 17h. et le vendredi de 10h. à 12h.).

#### **CH Unimobil/Conventions interuniversitaires**

Information et réception des étudiants, dépôts des dossiers de candidature: le mercredi et le jeudi de 10h. à 11h30, ou sur rendez-vous, Université de Genève, 24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4, tél. 705.75.74.

#### **Etudiants non francophones**

L'Ecole de langue et civilisation françaises (ELCF) propose des "cours libres", à raison de quelques heures par semaine, aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français. Se renseigner au secrétariat de l'école, UNI Bastions, bureau B004, tél. 705.74.33.

#### **Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED)**

Rue Rothschild 24, C.P. 136, 1211 Genève 21

Secrétariat des étudiants, tél. 906.59.40

#### **Autres informations**

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles relatives aux étudiants étrangers, sont précisées dans les "Conditions d'immatriculation" et le "Guide de l'étudiant" de l'Université de Genève, remis par le bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université (UNI Dufour, Rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4, bur. 216-219). Le programme des cours de l'Université de Genève fournit tout renseignement utile sur la vie universitaire et est mis en vente auprès des loges à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail.

### III. ORGANISATION DES ÉTUDES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Le plan d'études (1982) et règlement d'études (approuvé par le Conseil d'Etat le 26 janvier 1983) fonctionne en parallèle avec le plan d'études de la licence en sciences de l'éducation avec mention entré en vigueur dès octobre 1996. **Les renseignements donnés dans cette partie du catalogue concernent tous les étudiants immatriculés en sciences de l'éducation.** Nous rendons attentifs les étudiants au fait que des modifications de dernière heure pourraient intervenir.

#### 1. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- a) La licence en Sciences de l'éducation (règlement d'études de la Section des sciences de l'éducation approuvé par le Conseil d'Etat le 26 janvier 1983).
- b) La licence en Sciences de l'éducation avec mention Recherche et Intervention, mention Enseignement et mention Formateurs d'adultes (règlement d'études de la Section des sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université du 27 mars 1996 et par Département de l'instruction publique le 22 mai 1996).
- c) Les certificats de formation continue (règlement d'études de la Section des sciences de l'éducation approuvé par le Conseil d'Etat le 26 janvier 1983) qui offrent cinq possibilités :
  - Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Société et systèmes d'éducation);
  - Didactiques et pratiques éducatives;
  - Education des adultes;
  - Education spéciale;
  - Théories et pratiques de l'éducation scolaire.
- d) Le diplôme d'études supérieures - mention Recherche (règlement d'études approuvé par le Conseil d'Etat le 16 mai 1990).
- e) Le doctorat en Sciences de l'éducation (règlement de doctorat adopté par le Conseil de Faculté du 16 avril 1986 et règlement de doctorat approuvé par le Département de l'insctuction publique le 29 août 1994).
- f) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes CEFA (règlement d'études approuvé par le Conseil de Faculté du 1er octobre 1993).

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants de la Section.

#### 2. DIPLÔME DELIVRÉ PAR LA FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Diplôme d'études supérieures "STAF" (TECFA) Technologies de formation et d'apprentissage (règlement d'études approuvé par le Conseil de l'Université du 22 juin 1994).

Les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat TECFA bâti. D (331) tél. 9639.

#### 3. INSCRIPTION AUX COURS - INSCRIPTION AUX ÉVALUATIONS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre et soumettre à évaluation en 1996-97. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours, UV ou UF, (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 21 au 25 octobre 1996;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 4 au 8 novembre 1996;
- l'inscription aux UF compactes de la licence mention Enseignement relève de dispositions réglementaires particulières (règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université du 27 mars 1996).

Pour les cours pris hors Section, les projets indépendants et les stages de formation de deuxième cycle, les formulaires ad hoc doivent être présentés, dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Les résultats des évaluations sont enregistrés dans le dossier de l'étudiant lors des sessions d'examens et comptabilisés au fur et à mesure.

Des dérogations au programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

#### 4. DÉSINSCRIPTION DE COURS

L'étudiant peut désinscrire un ou plusieurs cours **du 1er au 31 mars 1997** exclusivement en remplissant le formulaire ad hoc qu'il dépose au secrétariat des étudiants de la Section. **Au-delà du 31 mars, tout cours inscrit est soumis à évaluation, que l'étudiant ait suivi ou non l'enseignement.**

La désinscription aux UF compactes de la licence mention Enseignement relève de dispositions réglementaires particulières (règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Conseil de l'Université du 27 mars 1996).

L'étudiant au bénéfice d'une admission conditionnelle est tenu de respecter les exigences académiques qui lui ont été signalées lors de son inscription dans la Section des sciences de l'éducation.

#### 5. ÉVALUATION

Pour chaque évaluation, dans APE ou NPE, l'étudiant a droit à deux passations qui peuvent avoir lieu lors des trois sessions: fin du semestre d'été (juillet), début du semestre d'hiver (octobre) et fin du semestre d'hiver (février) **sauf si des modalités particulières d'évaluation ont été communiquées par écrit par l'enseignant.**

Les étudiants au bénéfice d'une admission conditionnelle ne peuvent se présenter qu'à deux sessions, juillet et octobre exclusivement.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs "Orientation" à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants, ainsi que chez la conseillère aux études).

## 6. ÉQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la Section des sciences de l'éducation.

Le formulaire ad hoc peut être obtenu au bureau des immatriculations et inscriptions (bur. 216-219, UNI Dufour) et doit être retourné jusqu'au 1er juin précédent la rentrée universitaire directement à ce bureau qui la transmettra à la Commission d'équivalences. Hors de ce délai et jusqu'au 30 septembre, la demande peut être adressée à la conseillère aux études.

## 7. ÉCHECS

Si une UV ou UF n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues lors de la 2ème passation, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux deux évaluations prévues et obtient deux non acquis;
- ayant obtenu un non acquis lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il obtient deux non acquis lors de ses deux passations.

### Médecin conseil

L'étudiant qui tombe malade ou subit un accident pendant la session d'examens et qui, de ce fait, ne peut se présenter à un (des) examen(s) au(x)quel(s) il est régulièrement inscrit doit remettre, dans les trois jours, un certificat médical pertinent (art. 37 du règlement de l'Université). Le cas de force majeur demeure réservé.

Aux fins d'assurer le respect des exigences réglementaires, la Faculté peut décider de soumettre à l'examen d'un médecin conseil les certificats médicaux produits par l'étudiant. L'étudiant qui présente un certificat médical doit indiquer l'adresse et le numéro de téléphone auquel il peut être atteint en permanence en vue, le cas échéant, d'une visite de contrôle.

## 8. ÉTUDIANTS REGULIÈREMENT INSCRITS DANS LA SECTION MAIS NE DÉSIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 96-97

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la Faculté sur le formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre. L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens.
- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "sans cours ni exercices" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.  
Il a le droit de se présenter aux examens.

Le service des taxes, tél. 705.77.39 donne tous renseignements utiles.

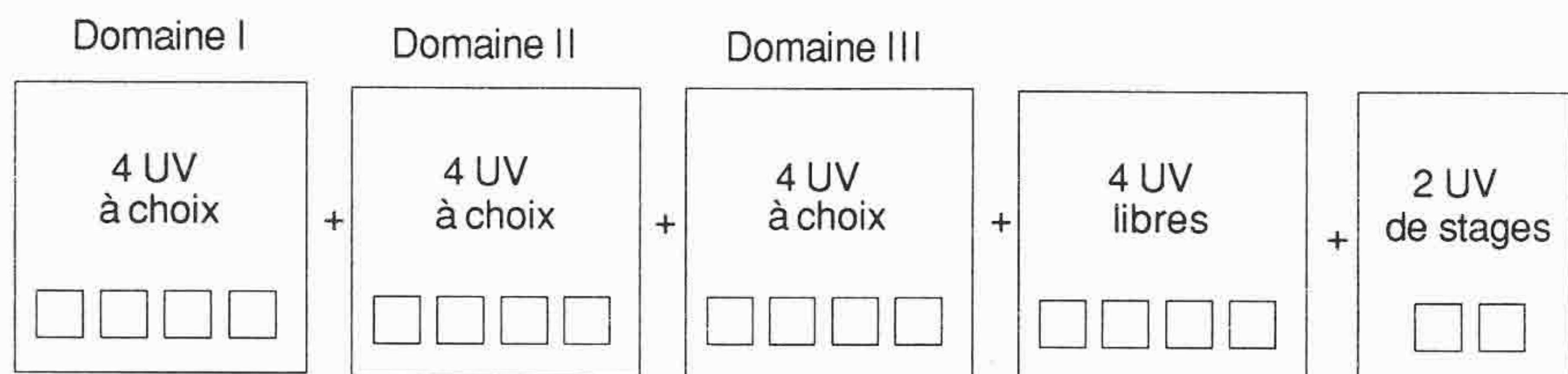
## IV. LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (APE)

(plan d'études de 1982)

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle).

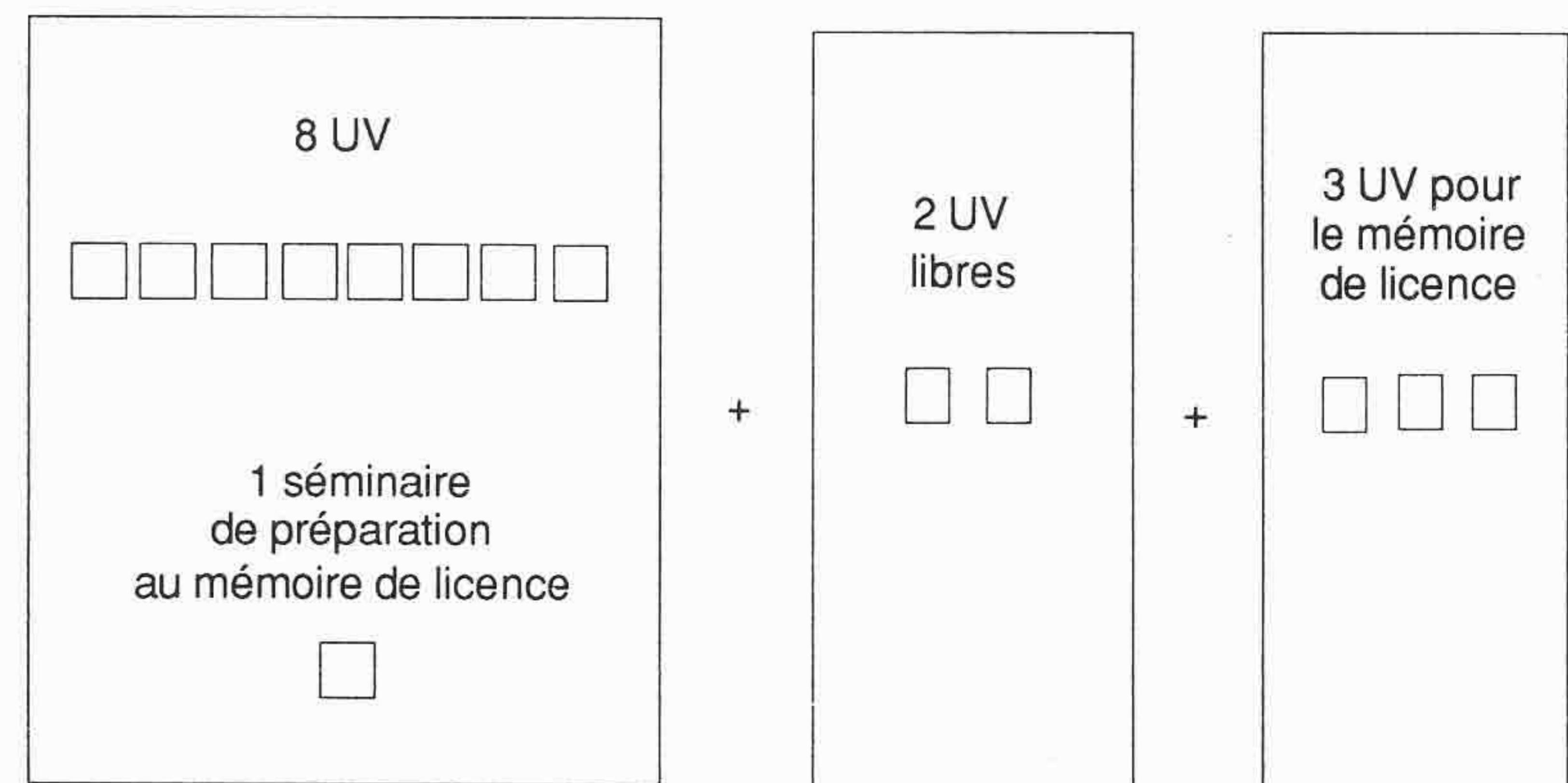
Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

### PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



### DEUXIÈME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



## 1. LE SYSTÈME DES UNITÉS DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Les UV doivent être acquises :

- à raison de 1 UV d'enseignement **au minimum**, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 UV d'enseignement au maximum par année d'études;
- en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études du 26 janvier 1983 auquel l'étudiant est soumis.

## 2. STAGES

### Premier cycle:

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation attesté dans une institution éducative qui équivaut à 2 UV de stage. Le nombre d'heures total requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

### Deuxième cycle:

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une UV d'enseignement en effectuant un stage de formation de 125 heures assorti d'un rapport soumis à évaluation.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants peuvent prendre contact avec le responsable de l'UV *Stage de formation* du certificat qui les concerne.

## 3. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), et est sanctionnée par une évaluation. On distingue l'UV d'enseignement de l'UV de stage du premier cycle.

### Répartition des cours:

Ils se répartissent entre trois domaines au premier cycle.

- Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation  
Domaine II : Etude des processus de formation  
Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et entre cinq certificats au deuxième cycle.

- Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation  
Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives  
Certificat C : Education des adultes  
Certificat D : Education spéciale  
Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

## 4. COMMENT ÉLABORER SON PROGRAMME D'ÉTUDES

### Premier cycle:

- pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés;
- les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la Section des sciences de l'éducation (premier cycle), la Section de psychologie et/ou autres Facultés, Instituts ou Ecoles de l'Université de Genève;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la Section à l'exclusion des assistants;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation; 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

### Deuxième cycle :

- l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats. Les modalités à suivre, concernant les prérequis ainsi que le plan d'études, figurent après la liste des enseignements de deuxième cycle (page 22);
- les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la Section des sciences de l'éducation (deuxième cycle), la Section de psychologie et/ou les autres Facultés, Instituts ou Ecoles de l'Université de Genève;
- les UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

### UV d'enseignement en échec:

L'étudiant en échec doit réinscrire une/des UV d'enseignement selon son programme d'études de manière à avoir acquis à la fin du premier cycle 16 UV d'enseignement et 2 UV de stage, et à la fin du second cycle 11 UV d'enseignement et son mémoire de licence, ceci pour autant qu'il ne dépasse pas le nombre d'échecs admis dans chaque cycle.

## 5. MÉMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

## 6. DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études pour l'obtention de la licence est de huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (sous réserve des équivalences obtenues). La rédaction et soutenance du mémoire de licence doit s'inscrire dans ce délai d'études.

Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la Section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il

l'achève, après avoir obtenu une dérogation, parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

**Tout dépassement de délai qui n'aurait pas fait l'objet d'une demande de prolongation dûment motivée entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section des sciences de l'éducation.**

## 7. ÉCHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle, le 4ème échec est éliminatoire. Deux échecs sont admis dans le cadre des 11 UV d'enseignement des certificats de deuxième cycle, le 3ème échec est éliminatoire. **Le nombre d'échecs admis est signalé par écrit aux étudiants au bénéfice d'équivalences.**

En cas d'échec l'étudiant doit réinscrire une UV d'enseignement selon le programme du premier ou deuxième cycle.

En cas de non acceptation du mémoire à la soutenance, l'étudiant peut présenter le mémoire une seconde fois, selon la procédure relative au règlement de mémoire de licence. Un deuxième non acquis entraîne l'élimination de la Section des sciences de l'éducation.

## 8. LISTE DES ENSEIGNEMENTS DE PREMIER CYCLE

Les cours indiqués par \* ne sont pas donnés chaque année  
*les cours indiqués en italique ne sont pas ou plus donnés en 96-97*

### Premier cycle

#### DOMAINE I: Introduction aux Sciences de l'éducation

I 1 01	Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche (I 102)*	Bayer
I 02	Remplacé par TC II.03	
TC II.03	Introduction aux sciences du langage et de la communication	Bronckart/Chiss
I 07	Remplacé par TC II.05	
TC II.05	Approches interculturelles de l'éducation	Dasen
I 09	Biologie et éducation*	Giordan
I 12	Histoire des institutions et des pratiques éducatives	Magnin
I 13	Didactique(s) : introduction	Brun/Schneuwly/ Schubauer-Leoni

I 14	Processus de formation et d'apprentissage dans le champ scolaire : pratiques pédagogiques et institutions scolaires	Perrenoud
I 1 02	<i>Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation (I 101)*</i>	Bayer
I 02	<i>Théories du langage et éducation</i>	Bronckart/Chiss
I 06	<i>Pédagogie générale</i>	NN
I 07	<i>Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation</i>	Dasen
I 10	<i>Education pour l'environnement (I 09)*</i>	Giordan

#### DOMAINE II: Etude des processus de formation

II 01	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
II 02	Remplacé par TC I.06	Cifali
TC I.06	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	Dominicé/Baudouin
II 03	Remplacé par TC I.02	Rieben/ Saada-Robert
TC I. 02	Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes	Büchel/NN
II 07	Remplacé par TC II.02	Cifali
TC II.02	Psychologie du développement cognitif	Dominicé/Baudouin
II 09	Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale	Poussiére
II 02	<i>Développement, éducation et relation intersubjective</i>	Büchel
II 03	<i>Approche psychosociologique de l'éducation des adultes</i>	Rieben
II 05	<i>La relation pédagogique dans les groupes de formation</i>	Saada-Robert
II 06	<i>Processus de formation en éducation spéciale: les personnes handicapées (II 09)</i>	
II 07	<i>Développement de l'enfant et processus d'apprentissage</i>	

#### DOMAINE III: Etude des systèmes de formation

III 01	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton /Liétard
III 03	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
III 04	Remplacé par TC II.01	Hutmacher
TC II.01	Education et société: introduction à la sociologie de l'éducation	Poglia/Hanhart
III 05	Remplacé par TC I.04b	
TC I.04b	Les systèmes de formation et leur contexte: enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs	
III 08	Remplacé par TC I.05	Vaney
TC I.05	Approches socio-éducatives de l'exclusion et de l'intégration	Perez
III 02	<i>Education comparée: introduction à une méthode contextuelle</i>	Hutmacher
III 04	<i>Education et société : approche sociologique et historique</i>	Poglia
III 05	<i>Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse</i>	Stroumza
III 07	<i>Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : Ingénierie de la formation continue</i>	
III 08	<i>Conditions handicapantes et intégration</i>	Vaney

<b>UV libre - Cours facultaire</b>		
Introduction à l'informatique en Sciences humaines	Mendelsohn	
<b>Deuxième cycle</b>		
<b>CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation</b>		
A 01	Gestion des systèmes de formation continue: enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations	Carton
A 02	Migration et formation	Rey
A 04	Planification de l'éducation	Hanhart
A 06	Education comparée : la problématique régionale	Perez
A 08	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen/ NN
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
A 20	Stage de formation. Responsable :	Ogay
A 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schurmans
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
C 08	Formation et médias : télévision, société et communication	Zoller
C 12	Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs	Schneider /NN
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
E 03	Les partenaires de l'éducation: relations famille-école	Montandon/ Kellerhals
E 06	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
A 03	<i>Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise (A 01)</i>	Carton
D 06	<i>Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets</i>	Pingeon
K 06	<i>Culture et socialisation</i>	Fricke
<b>CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives</b>		
B 01	Didactique de la langue : initiation	Bronckart/Chiss
B 02	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Schneuwly
B 03	Didactique des mathématiques	Brun
B 04	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques	Brun
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali/NN
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
B 17	Interactions didactiques en mathématiques	Schubauer-Leoni
B 20	Stage de formation. Responsable :	Schneuwly
B 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schneuwly
A 02	Migration et formation	Rey
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
K 02	Psychologie sociale du raisonnement	Doise
K 05	Mathématiques pour philosophes et enseignants	Pont
B 09	<i>Didactique et épistémologie des sciences : initiation</i>	Giordan
B 06	<i>Séminaire de recherche: apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
E 08	<i>Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique</i>	Perrenoud
<b>CERTIFICAT C - Education des adultes</b>		
C 01	Les femmes et la formation : femmes, travail, formation	Ollagnier
C 06	Animation des groupes de formation	Poussièvre
C 07	Education permanente en milieu populaire: la formation contre l'exclusion	Neri/Morand-Aymon/ Stroumza
C 08	Formation et médias : télévision, société et communication	Zoller
C 09	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation	Dominicé
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
C 11	Autogestion pédagogique: l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes	Poussièvre
C 12	Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs	Schneider/NN
C 13b	Minorités et médias : la photographie en formation (C 13a)	Zoller
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes	Dominicé
C 20	Stage de formation. Responsable :	Neri
C 99	Séminaire de préparation au mémoire	Josso
A 01	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations (A 03)	Carton
A 02	Migration et formation	Rey
A 08	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen /NN
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali/NN
C 02	<i>Evaluation et éducation des adultes</i>	Dominicé
C 13a	<i>Minorités et médias : la vidéo en formation (C 13b)</i>	Zoller

CERTIFICAT D		- Education spéciale		E 10	Séminaires de recherche :		Saada-Robert							
D 01	Handicap et prévention dans la petite enfance (D 02)	Chatelanat	E 10 5	Apprentissage de l'orthographe intégrée à la production écrite										
D 04	Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération	Pingeon	E 10 8	Comment les enseignants peuvent-ils aider leurs élèves à préparer l'avenir ?	NN									
D 05	Délinquance juvénile : entre impasses et issues	Pingeon	E 10 9	L'échec scolaire	NN									
D 07	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel	E 10 1	<i>Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire</i>	Saada-Robert									
D 09	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés : du projet institutionnel au projet individuel	Vaney	E 10 3	<i>Relations famille-école</i>	Montandon									
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille	E 11	Les apprenants; approches sociologiques	Montandon									
D 20	Stage de formation. Responsable:	Büchel	E 20	Stage de formation. Responsable:	Vellas									
D 99	Séminaire de préparation au mémoire	Büchel	E 99	Séminaire de préparation au mémoire TPES	Hexel Schindler									
A 02	Migration et formation	Rey	A 02	Migration et formation	Rey									
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche: théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans	B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali /NN									
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali / Schubauer-Leoni	B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni									
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Allal	E 06	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal									
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal	E 08	<i>Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique</i>	Perrenoud									
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini	9. MODALITÉS DE GESTION DES CERTIFICATS DE 2ÈME CYCLE											
E 05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben/NN	(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)											
K 08	Bases neuro-biologiques des comportements	Richard	Certificat A (SSE)											
D 02	<i>Intervention précoce en éducation spéciale (D 01)</i>	Chatelanat	Plan d'études:											
D 06	<i>Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets</i>	Pingeon	6 UV à choisir parmi les enseignements A 01 à A 20											
K 07	<i>Introduction à la criminologie</i>	Robert/Pingeon/ Harding	2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED											
CERTIFICAT E		- Théories et pratiques de l'éducation scolaire		2 UV libres										
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal	1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)											
E 02	Analyse des processus d'enseignement	Bayer	3 UV pour le mémoire de licence											
E 03	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Montandon/ Kellerhals	Certificat B (DPE)											
E 05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben/NN	Pré-requis:											
E 7 1a	Supports et moyens de formation : les langages audio-visuels, communication socio-éducative et didactique	Peraya	Plan d'études:											
E 7 2a	Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs	Dillenbourg	1 UV, l'enseignement I 02											
E 7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Mendelsohn	6 UV à choisir parmi les enseignements B 01 à B 20											
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini	2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B											
CERTIFICAT E		- Théories et pratiques de l'éducation scolaire		2 UV libres										
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal	1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)											
E 02	Analyse des processus d'enseignement	Bayer	3 UV pour le mémoire de licence											
E 03	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Montandon/ Kellerhals	Certificat C (EDA)											
E 05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben/NN	Pré-requis:											
E 7 1a	Supports et moyens de formation : les langages audio-visuels, communication socio-éducative et didactique	Peraya	Plan d'études:											
E 7 2a	Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs	Dillenbourg	2 UV, les enseignements II 03 et III 07											
E 7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Mendelsohn	8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C											
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini	2 UV libres											

## Certificat D (EDS)

### Pré-requis:

2 UV, les enseignements II 07 ou "Psychologie génétique" de J. Montangero (Section de psychologie) ainsi que II 06 ou II 09  
5 UV à choisir parmi les enseignements D 01 à D 20  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation du mémoire (D 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

## Certificat E (TPES)

### Pré-requis:

Plan d'études:  
2 UV, les enseignements I 06, I 14 et II 07  
3 UV à choisir parmi les enseignements E 01 à E 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

## 10. DISPOSITIONS TRANSITOIRES - PLAN D'ÉTUDES 1982 (APE) ET PLAN D'ÉTUDES 1996 (NPE)

Selon les dispositions transitoires du règlement d'études (NPE) approuvé par le Conseil de l'Université le 27 mars 1996 (art. 45, al. 1 et 2), les étudiants inscrits dans la licence en sciences de l'éducation approuvée par le Conseil de l'Université le 7 décembre 1982 (APE) peuvent décider ou non de changer de plan d'études:

- s'ils décident de rester dans ce plan d'études, ils restent soumis au règlement d'études de 1982 (APE) et doivent terminer leur licence dans les délais requis.
- s'ils décident de changer de plan d'études, ils en font la demande par écrit au doyen de la Faculté qui leur indique les équivalences dont ils pourraient bénéficier, les UF et modules qu'ils leur reste à inscrire et la position exacte qui serait la leur en terme de délai d'études, de crédits et d'échecs accumulés. Ils seront alors soumis au règlement d'études de licence approuvé par le Conseil de l'Université le 27 mars 1996 (NPE).

## 11. MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AUX MENTIONS DE LA LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

### a) Mention Enseignement

Le programme d'études de la licence mention Enseignement débute en octobre 1996. Les étudiants inscrits dans le plan d'études de 1982 (APE) et désirant déposer un dossier d'admission à la mention Enseignement, peuvent le faire en respectant les pré-requis suivants:

- soit avoir réussi les 18 UV de stage et d'enseignement du premier cycle actuel.
- soit avoir réussi ou inscrit de 9 à 17 UV de stage et/ou d'enseignement du premier cycle actuel en respectant les pré-requis suivants:
  - cours de Jean Brun: "Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique" (I 11) ou cours de Maria-Luisa Schubauer-Leoni: "Approche psychosociologique:

la fonction enseignante et ses représentations sociales" (II 08) ou cours de Jean Brun, Bernard Schneuwly et Maria-Luisa Schubauer-Leoni: "Didactique(s): introduction" (I 13 ou TC I.03);

- cours de Philippe Perrenoud: "Pratiques pédagogiques et institutions éducatives" (I 14 ou TC I. 01) ou cours de Michael Hubermann, Daniel Hameline ou Marcel Crahay "Pédagogie générale" (I 06);
- cours de Walo Hutmacher: "Education et société: approche sociologique et historique" (III 04 ou TC II.01);
- cours de Mireille Cifali: "Développement, éducation et relations intersubjectives" (II 02 ou TC I. 06).

Les autres UV sont à choisir dans le premier cycle selon le programme d'études prévu. L'étudiant intéressé doit déposer un dossier complet de demande d'admission au plus tard le 31 janvier de l'année civile durant laquelle il souhaite entrer en deuxième cycle.

- Les étudiants devront impérativement avoir acquis leurs UV à la session de juillet 97 pour leur admission dans le cycle de licence - mention Enseignement - soit confirmée pour la rentrée universitaire 97-98. Les UV de stage doivent être validées par l'étudiant avant la session de juillet auprès du secrétariat des étudiants.

### b) Mention Recherche et intervention :

Le programme d'études de la licence mention Recherche et intervention débutera dès la rentrée **d'octobre 97**. L'admission dans cette mention dépend de la réussite du Tronc commun ou de son équivalent dans les délais requis. Il n'y a pas de pré-requis, ni de dossier d'admission à déposer.

### c) Mention Formateur d'adultes

Le programme d'études de la licence mention Formateur d'adultes débutera dès la rentrée **d'octobre 97**. L'admission se fait sur dossier qui doit être déposé avant le 31 janvier 97 pour la rentrée d'octobre 97. Les renseignements seront à disposition des étudiants dès la rentrée académique 96-97 au secrétariat des étudiants de la Section. Les étudiants doivent avoir réussi le Tronc commun ou son équivalent dans les délais requis.

## V. LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION AVEC MENTION NPE (1996)

La consultation du règlement d'études (1996) mis à disposition de tous les étudiants inscrits dans ce plan d'études est essentielle pour gérer au mieux son programme d'études.

### 1. ORGANISATION DES ÉTUDES

Le plan d'études approuvé par le Conseil de Section du 12 octobre 1995 a été conçu selon la structure générale qui suit:

- Un premier cycle intitulé Tronc Commun (ci-après TC) conçu selon la logique des "unités capitalisables"; l'étudiant doit acquérir 10 "unités de formation" (UF) pour entrer au deuxième cycle de licence;
- Un deuxième cycle de licence organisé en trois mentions distinctes :
  - a. la mention *Enseignement* (ci-après LME) est structurée en années de programme successives, mais le Règlement d'études permet des progressions plus flexibles. Le plan d'études précise les pré-requis de chaque module ou UF, de manière à garantir une progression graduelle dans les domaines où elle s'impose. Un parcours d'études par années est conseillé aux étudiants;
  - b. la mention *Recherche et Intervention* (ci-après LMRI), est conçu selon la logique des unités capitalisables. Les étudiants choisissent un des 4 cursus d'études proposés et acquièrent leurs UF dans les délais requis;
  - c. la mention *Formateur d'adultes* (ci-après LMFA), propose un parcours de formation structuré en années académiques pour les deux premières années du parcours d'études en raison de contraintes d'une formation plus explicitement professionnelle. Pour permettre le passage à l'année suivante, les étudiants devront terminer les évaluations requises pour la validation d'une année, au plus tard à la session d'octobre, le renvoi à une troisième session de février devant désormais faire l'objet d'une dérogation. Le programme de la dernière année de la mention Formateur d'adultes peut être suivie selon la logique des unités capitalisables.

### 2. UNITÉS DE FORMATION (UF)

Tout enseignement constitue une "unité de formation" (UF). Elle est placée sous la responsabilité d'un enseignant ou d'une équipe d'enseignants et est inscrite soit dans un domaine thématique, soit dans une liste d'UF hors domaines.

En fonction de leurs modalités d'organisation dans le temps, deux types d'UF sont distinguées:

- a) les UF filées, la formation s'étend sur l'ensemble d'un semestre ou d'une année académique.
- b) les UF compactes, la formation est condensée en périodes plus brèves: plusieurs journées ou plusieurs semaines.

### Modules du deuxième cycle

La plupart des UF dans les programmes d'études de chaque mention sont regroupées en modules, structures coordonnant plusieurs UF ayant trait à des thématiques proches ou complémentaires, dans les trois mentions. Parmi les UF composant un module, certaines ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à ce même module; d'autres UF peuvent, en revanche, être dissociées du module et inscrites au titre d'UF libres. Un travail de mise en relation des enseignements composant le module peut être demandé aux étudiants selon les mentions.

### UF libres

Les UF libres ne sont pas intégrées à un module. Chaque mention LMRI, LME, LMFA, propose dans son parcours d'études une liste d'UF libres proposant des enseignements dans la Section des sciences de l'éducation, de psychologie, des autres Facultés, Instituts ou Ecoles de l'Université de Genève. Les projets indépendants négociés entre un enseignant et un/des étudiant(s) font partie des UF libres.

### Créditation

Toute UF est évaluée, et donne droit, en cas d'acquis, à un nombre de crédits, établi en référence au système ECTS (pour *European Community Transfer System*). Une année d'étude standard, à plein temps, vaut 60 crédits compatibles ECTS, soit 540 heures de cours ou cours-séminaires, ou l'équivalent sous d'autres formes: stages, travaux pratiques, exercices, projet indépendant ou mémoire.

La licence en sciences de l'éducation a donc une valeur de 240 crédits, répartis de la manière suivante:

- 1er cycle de licence, tronc commun: 60 crédits;
- 2ème cycle de licence de chacune des trois mentions: 180 crédits .

### Créditation des UF

- UF filée libre ou appartenant à un module (56 heures d'enseignement par année académique), projet indépendant: 6 crédits; 3 crédits pour un enseignement de 2h./quinzaine durant toute l'année, ou de 2h./semestre durant un semestre
- module composé de 3 UF filées: 18 crédits
- module: la créditation d'un module est donnée dans chaque programme d'études de mention du deuxième cycle
- UF compactes: la créditation est donnée pour chaque UF compacte dans le "parcours-conseillé par année d'études de la LME" et dans "le programme par année d'études de la LMFA".
- mémoire de licence: 18 crédits.

### 3. DURÉE DES ÉTUDES

Les étudiants voudront bien se reporter aux indications données sous tronc commun et sous chaque mention de 2ème cycle.

### 4. ÉVALUATION

L'évaluation pour l'obtention d'une UF se fait sur la base des modalités retenues et communiquées par l'enseignant au début de l'UF et peut être différente selon qu'il

s'agit d'UF filées, d'UF d'articulation ou d'UF compactes. Le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation donne toutes précisions utiles quant aux conditions d'évaluation et au système de notation des acquis et des échecs.

## 5. ÉCHECS

L'étudiant est prié de se reporter aux différentes sections du règlement d'études concernant la gestion des échecs. S'il a obtenu des équivalences, les dispositions internes liées à l'octroi des équivalences précisent le nombre d'échecs admis.

## 6. MÉMOIRE DE LICENCE

Pour obtenir la licence, quelle qu'en soit la mention, la rédaction et la soutenance d'un mémoire sont requises.

L'accompagnement, la soutenance et l'évaluation du mémoire font l'objet de dispositions précisées dans le règlement d'études qui sont complétées par un règlement interne mis à disposition au secrétariat des étudiants de la Section.

## 7. ÉLIMINATION

L'article 12, al. 1 et 2 réglemente l'élimination définitive de la Section des sciences de l'éducation.

## 8. LE TRONC COMMUN DE PREMIER CYCLE

Le tronc commun de premier cycle a trois objectifs majeurs, à savoir :

- acquérir des connaissances communes dans les disciplines des sciences de l'éducation;
- s'orienter en connaissance de cause vers une des trois mentions du 2ème cycle;
- constituer progressivement un corpus de connaissances scientifiques.

### Structure du programme

Les 13 UF d'enseignement du tronc commun sont réparties en deux domaines thématiques:

- Domaine I: Problématiques de l'éducation et de la formation, 6 UF;
- Domaine II: Eclairages disciplinaires mis en oeuvre dans les sciences de l'éducation, 6 UF.
- Hors domaine: Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires, 1 UF.

## 8.1 LISTE DES UNITÉS DE FORMATION DU TRONC COMMUN

Les cours indiqués par \* ne sont pas donnés chaque année  
*les cours indiqués en italique ne sont pas ou plus donnés en 96-97*

### DOMAINE I: Problématiques de l'éducation et de la formation

TC I.01	Processus de formation et d'apprentissage: pratiques pédagogique et institutions scolaires	Perrenoud
TC I.02	Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes	Dominicé/ Baudouin
TC I.03.	Didactique(s): introduction	Brun/ Schneuwly/ Schubauer- Leoni
TC I.04.	Les systèmes de formation et leur contexte: a) <i>Éducation comparée: dimensions épistémologiques et dimensions internationales</i> b) Enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs	Perez
TC I.05.	Approches socio-éducatives de l'exclusion et de l'intégration	Hanhart/Poglia
TC I.06.	Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain	Vaney

### DOMAINE II: Eclairages disciplinaires

TC II.01.	Éducation et société: introduction à la sociologie de l'éducation	Hutmacher
TC II.02.	Psychologie du développement cognitif	Rieben/ Saada-Robert
TC II.03.	Introduction aux sciences du langage et de la communication	Bronckart/Chiss
TC II.04 I 12	Remplacé en 96-97 par I 12 Histoire des institutions et des pratiques éducatives	NN Magnin
TC II.05	Approches interculturelles de l'éducation	Dasen
TC II.06 I 1 01	Remplacé en 96-97 par I 1 01 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche	NN Bayer
TC II.04. TCII.06	<i>Approches historiques de l'éducation</i> <i>Epistémologie de la recherche en sciences de l'éducation</i>	NN NN

### Hors domaine

TC III.01	Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires	Allal
-----------	--	-------

## 8.2 COMMENT ELABORER SON PROGRAMME D'ETUDES AU TRONC COMMUN

Les étudiants doivent inscrire et acquérir:

- 4 UF au moins dans le domaine I, soit 24 crédits;
- 4 UF au moins dans le domaine II; soit 24 crédits
- 2 UF choisies librement dans le domaine I ou II ou hors domaine, soit 12 crédits

L'UF hors domaine "L'observation et l'analyse des terrains éducatifs et scolaires" est un pré-requis à la procédure d'admission à la mention Enseignement.

### Durée des études

La durée du tronc commun de premier cycle est de 2 semestres au minimum et de 4 semestres au maximum sous peine d'élimination.

### Elimination de la Section pendant le Tronc commun

L'étudiant est prié de se référer aux articles 12 et 17 du règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation (27 mars 1996).

## 9. LE DEUXIÈME CYCLE DE LICENCE, MENTION *ENSEIGNEMENT* (LME)

Le programme de la LME s'adresse à des étudiants se destinant à la fonction d'enseignante ou d'enseignant dans les classes enfantines, primaires ou spécialisées. Il assure une formation académique et professionnelle, axée sur une forte articulation théorie-pratique. Les UF de la LME sont réparties en domaines.

### Conditions d'accès

Pour être admissible au deuxième cycle de la licence mention Enseignement, un étudiant doit avoir acquis les UF du Tronc commun dans les délais requis et selon les dispositions réglementaires prévues, et avoir déposé son dossier d'admission.

### Dossier d'admission

Le dossier comprend un curriculum vitae, une lettre de postulation, un certificat de bonne vie et moeurs. Il doit être déposé au secrétariat de la licence mention enseignement au plus tard le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle l'étudiant souhaiterait entrer en 2ème cycle.

### Structure du programme

Les UF compactes et filées cohabitent durant les 28 semaines de l'année académique selon le découpage suivant: d'une part, trois jours et demi réservés aux enseignements en UF compactes sur lesquelles se répartiront au maximum 16 heures de cours-séminaire ou 22 heures de travail en classe; d'autre part, une journée complète et les fins d'après-midi (à partir de 16 h) réservées aux UF filées.

Certaines UF filées sont spécifiques aux étudiants LME, d'autres UF sont communes à plusieurs mentions du deuxième cycle de la licence. Les UF peuvent être groupées en modules. Les UF d'un même module doivent être inscrites ensemble.

### Créditation

Chaque UF est associée à un nombre de crédits spécifiques dont le décompte figure sur les tableaux ci-après.

### Année d'études

Le deuxième cycle de la LME est conçu comme la succession de trois années de programme destinées à être parcourues dans cet ordre, en une ou plusieurs années d'études, dans le respect des délais et des prérequis définis par le Règlement d'études. Les étudiants désirant organiser leur parcours d'études différemment devront se référer au plan d'études approuvé par le Conseil de Section du 12 octobre 1995 et disponible auprès de la conseillère aux études.

## 9.1 Liste des domaines, UF et modules

### Domaine ED : Didactique des disciplines

Module ED I: Didactiques des disciplines I  
Ensemble d'UF compactes (11 semaines):

711 Didactique du français I (4 crédits)

712 Didactique des mathématiques I (3 crédits)

713 Didactique des arts plastiques (3 crédits)

714 Didactique de la musique (3 crédits)

715 Didactique de l'éducation physique (3 crédits)

Total des crédits : 16

Enseignants

Bronckart/  
Schneuwly/NN  
Brun/Schubauer-  
Leoni /NN

NN  
NN  
NN

Module ED II: Didactiques des disciplines II  
Ensemble d'UF compactes (14 semaines):

721 Didactique du français II (6 crédits)

722 Didactique des mathématiques II (5 crédits)

723 Didactique de l'allemand (3 crédits)

724 Didactique de la géographie (3 crédits)

725 Didactique de l'histoire (3 crédits)

726 Didactique des sciences (3 crédits)

Total des crédits : 23

Bronckart/  
Schneuwly/NN  
Brun/Schubauer-  
Leoni/NN  
Schneuwly  
NN  
NN  
Giordan

### Domaine EAT: Approches transversales

Module EAT I: Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs  
Ensemble d'UF compactes (12 semaines) :

731 Relations intersubjectives et désir d'apprendre (4 crédits)

732 Rapport au savoir, métier d'élève, métier d'enseignant (4 crédits)

733 Diversité culturelle et gestion de classe (4 crédits)

734 Ecole, familles, société (4 crédits)

Total des crédits : 16

Cifali /NN

Perrenoud/NN

Perregaux /NN  
Montandon /NN

Module EAT II: Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation  
Ensemble d'UF compactes (9 semaines):

741 Différences individuelles et difficultés d'apprentissage (4 crédits)

Rieben/NN

742	Régulation des processus d'apprentissage et évaluation (4 crédits)	Allal/NN
743	Enseignement spécialisé et intégration (4 crédits)	NN
	Total des crédits : 12	

#### Domaine ES: Stages en responsabilité dans une école

781	Stage en responsabilité, responsabilité complète d'une classe avec séminaire d'accompagnement UFS compacte (2h./ semaine, 3 crédits)	Perregaux
-----	--	-----------

#### Module ES I: Stage en responsabilité

##### Ensemble d'UF:

751	Stage en responsabilité I (4 semaines, 5 crédits)	Perregaux/NN
752	Stage en responsabilité II (2 semaines, 3 crédits)	Perregaux/NN
753	Stage en co-responsabilité I (une 1/2 journée par semaine toute l'année, 4 crédits)	Perregaux/NN
	Total des crédits : 12	

N.B. : Les trois stages du module ES I ont lieu en principe dans des divisions différentes de l'enseignement primaire

#### Domaine EI.UI: Intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne

761	Profession enseignante: rôles et identité UFI compacte (3 semaines, 3 crédits)	Cifali/Schneuwly/NN
762	Complexité et gestion de projet UFI compacte (3 semaines, 4 crédits)	Perrenoud /NN

Les séminaires cliniques ont comme fonction de travailler en petits groupes à partir de situations-problèmes complexes. Leur orientation va du plus personnel "séminaire de développement personnel/interpersonnel" au plus professionnel "séminaire d'analyse de la pratique et de l'expérience, en passant par des questions de valeur et de responsabilité "séminaire d'éthique". Sur l'ensemble du deuxième cycle LME chaque étudiant doit suivre au moins deux séminaires cliniques de type différent.

	<b>Séminaires cliniques d'éthique</b> UFI filée (2h/semaine durant 1 semestre, 3 crédits)	
811	Séminaire A	Montandon
812	Séminaire B	Perregaux
813	Séminaire C	NN
814	Séminaire D	NN
	<b>Séminaires cliniques de développement personnel/interpersonnel</b> UFI filée (2h/semaine durant 1 semestre, 3 crédits)	
821	Séminaire A	NN
822	Séminaire B	NN
823	Séminaire C	NN
824	Séminaire D	NN
825	Séminaire E	NN
826	Séminaire F	NN

#### Séminaires cliniques d'analyse de la pratique et de l'expérience

831	UFI filée (2h/semaine durant 1 semestre, 3 crédits)	
832	Séminaire A	Perrenoud
833	Séminaire B	Brun
834	Séminaire C	NN
	Séminaire D	NN

#### Séminaires d'intégration de fin d'études

871	UFI filée (2h. tous les 15 jours, 3 crédits)	Perregaux
872	Séminaire A	NN
873	Séminaire B	NN
874	Séminaire C	NN
875	Séminaire D	NN

#### Domaine EO.UI: Outils et méthodes de travail et de recherche

771	Initiation aux médias et à l'informatique UFO compacte (3 semaines, 4 crédits)	NN
851	Méthodologies de la recherche, UF filée présentant différentes options méthodologiques UFO filée (2 h. par semaine, 6 crédits)	Allal, coordinatrice

Les séminaires de recherche offrent une initiation à la recherche en sciences de l'éducation à travers la participation active des étudiants aux différentes étapes de réalisation d'une étude: cadrage théorique, formulation de questions ou hypothèses, confrontation de celles-ci à des observations ou expériences, analyse et interprétation des résultats de cette confrontation. Les séminaires donnent à l'étudiant l'occasion d'approcher la réalité scolaire d'un autre point de vue que celui de l'enseignant en charge d'un groupe-classe. Le thème de chaque séminaire sera annoncé dans un document disponible mi-octobre.

#### Séminaires de recherche, options entre plusieurs thématiques et démarches

841	UFO filée (2 h. par semaine, 6 crédits)	NN
842	Séminaire A	NN
843	Séminaire B	NN
844	Séminaire C	NN
845	Séminaire D	NN
	Séminaire E	NN

#### Séminaires de préparation au mémoire

861	UFO filée (2 h. tous les 15 jours, 3 crédits)	NN
862	Séminaire A	NN
863	Séminaire B	NN
864	Séminaire C	NN
865	Séminaire D	NN
	Séminaire E	NN

## UF LME Hors domaines (HD)

Module de consolidation différenciée (ensemble d'UF de divers domaines se partageant un bloc de 18 semaines, 9 crédits).

Mémoire (Travail personnel encadré, hors domaines, 18 crédits)

L'étudiant doit inscrire deux séminaires différents dans les ensembles 811 à 814, 821 à 826 et 831 à 834. Ces séminaires seront donnés en groupes restreints avec plusieurs orientations complémentaires.

## Autres UF libres (E.UI) pour l'année académique 96-97

Liste proposée dans l'APE en remplacement des enseignements LMRI proposés dès octobre 1997.

Sur l'ensemble du deuxième cycle LME, l'étudiant doit inscrire et se soumettre à l'évaluation:

- d'au moins trois UF filées de 6 crédits dans le domaine **Didactiques des disciplines LMRI**

### UF **Approches didactiques**

B01	Didactique de la langue : initiation	Bronckart
B04	Didactique des mathématiques	Brun
B10	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan

- d'au moins deux UF filées de 6 crédits dans le domaine **Approches transversales LMRI**;

### UF **Approches transversales**

E01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
II01	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
E02	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E03	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Montandon
E05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben/
E7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Montandon
B05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
A08	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen/NN

- d'une UF ou un projet indépendant équivalent à 6 crédits choisi dans l'ensemble des autres offres de la Section, de la Faculté ou de l'Université selon la liste proposée aux étudiants.

## 9.2 Comment élaborer son programme d'études, parcours conseillé

Le parcours conseillé ci-dessous permet de réaliser son parcours d'études en 3 années consécutives, en respectant les prérequis exigés et le règlement d'études.

## 1ère année du 2ème cycle (60 crédits)

### 39 crédits en UF compactes

Domaine Intégration des savoirs, savoir-faire et développement de la personne

761 Profession enseignante: rôles et identité (comprenant un stage avant la rentrée) (3 crédits)

Domaine Didactique des disciplines  
UF du module EDI

- 711 Didactique du français (4 crédits)
- 712 Didactique des mathématiques (3 crédits)
- 713 Didactique des arts plastiques (3 crédits)
- 714 Didactique de la musique (3 crédits)
- 715 Didactique de l'éducation physique (3 crédits)

Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche  
771 Initiation aux médias et à l'informatique (4 crédits)

Domaine Approches transversales  
UF du module EAT I

- 731 Relations intersubjectives et désir d'apprendre (4 crédits)
- 732 Rapport au savoir, métier d'élève, métier d'enseignant (4 crédits)
- 733 Diversité culturelle et gestion de classe (4 crédits)
- 734 Ecole, famille et société (4 crédits)

### 21 crédits en UF filées

Domaine Intégration des savoirs, savoir-faire et développement de la personne 3 crédits

Un séminaire clinique à choix entre :

- 811 à 814 Séminaires cliniques d'éthique A, B, C, D (3 crédits)
- 821 à 826 Séminaire cliniques de développement personnel/interpersonnel A, B, C, D, E, F (3 crédits)
- 831 à 834 Séminaire cliniques d'analyse de la pratique et de l'expérience A,B,C,D (3 crédits)

Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche

Un séminaire de recherche à choix

### UF libres

Une UF filée du programme LMRI (APE) dans le domaine Didactique des disciplines B01, B03, B09 (6 crédits)

Une UF filée du programme LMRI (APE) dans le domaine Approches transversales II 01, E01, E02, E03, E06, E72b, B05, A08 (6 crédits)

## 2ème année du 2ème cycle (60 crédits)

### 42 crédits en UF compactes

Domaine intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne

3 crédits

16 crédits

4 crédits

16 crédits

6 crédits

12 crédits

4 crédits

762 Complexité et gestion de projet (comprenant un stage avant la rentrée) (4 crédits)			
Domaine Approches transversales	12 crédits		
UF du module EAT II			4 crédits
741 Différences individuelles et difficultés d'apprentissage (4 crédits)			
742 Régulation des processus d'apprentissage et évaluation (4 crédits)			
743 Enseignement spécialisation et intégration (4 crédits)			
Domaine Stages en responsabilité dans une école	3 crédits		
781 Stage en responsabilité, responsabilité complète d'une classe avec séminaire d'accompagnement (3 crédits)			
Domaine Didactiques des disciplines II	23 crédits		
UF du module ED II			
721 Didactique du français II (6 crédits)			
722 Didactique des mathématiques II (5 crédits)			
723 Didactique de l'allemand (3 crédits)			
724 Didactique de la géographie (3 crédits)			
725 Didactique de l'histoire (3 crédits)			
726 Didactique des sciences (3 crédits)			
<b><u>18 crédits en UF filées</u></b>			
Domaine Intégration des savoirs, savoir-faire et développement de la personne	3 crédits		
Un séminaire clinique à choix <b>autre que celui suivi en 1ère année du 2e cycle</b> :			
811 à 814 Séminaires cliniques d'éthique A, B, C, D (3 crédits)			
821 à 826 Séminaire cliniques de développement personnel/interpersonnel A, B, C, D, E, F (3 crédits)			
831 à 834 Séminaire cliniques d'analyse de la pratique et de l'expérience A,B,C,D (3 crédits)			
Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche	9 crédits		
851 Méthodologie de la recherche (6 crédits)			
861 à 865 Séminaire de préparation au mémoire A, B, C, D, E (3 crédits)			
UF libre	6 crédits		
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine Didactique des disciplines (liste à disposition 97-98) ( 6 crédits)			
<b><u>3ème année du 2ème cycle (60 crédits)</u></b>			
<b><u>17 crédits en UF compactes</u></b>			
Domaine Stages en responsabilité dans une école	17 crédits		
751 Stage en responsabilité I (5 crédits)			
752 Stage en responsabilité II (3 crédits)			
Hors domaine	9 crédits		
UF du module Consolidation différenciée (9 crédits)			

<b><u>43 crédits en UF filées</u></b>		
Domaine Stages en responsabilité		4 crédits
753 Stage en co-responsabilité I (4 crédits)		
Domaine Intégration des savoirs, savoir-faire et développement de la personne		3 crédits
871 à 875 Séminaire d'intégration de fin d'études A, B, C, D, E (3 crédits)		
Hors domaine		18 crédits
Mémoire de fin d'études (18 crédits)		
UF libres		18 crédits

Une UF filée du programme LMRI dans le domaine Didactique des disciplines (liste proposée en 98-99) (6 crédits)
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine Approches transversales (liste proposée en 98-99) (6 crédits)
Une UF ou un projet indépendant choisi dans l'ensemble des autres offres de la Section, de la Faculté ou de l'Université (6 crédits)

**Elimination du deuxième cycle de la licence mention Enseignement**  
L'étudiant est prié de se référer à l'art. 34 du règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation, approuvé par le Conseil de l'Université du 27 mars 1996.

#### 10. LE DEUXIÈME CYCLE DE LICENCE, MENTION *RECHERCHE ET INTERVENTION* (LMRI)

Le programme d'études de la mention Recherche et Intervention s'ouvrira en octobre 97. Les intitulés des UF figureront dans le plan d'études, guide de l'étudiant et catalogue des cours 97-98. Le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation mention Recherche et Intervention est disponible au secrétariat des étudiants de la Section.

Les programmes d'études de la LMRI s'adressent aussi bien à des étudiants en formation initiale qu'à des étudiants déjà au bénéfice d'une formation professionnelle, avec ou sans expérience pratique. Pour ces deux publics, la LMRI offre une formation académique en sciences de l'éducation axée sur la recherche et l'intervention.

Les programmes de la LMRI définissent quatre cursus d'études, correspondant chacun à des objectifs de formation différents:

- un cursus de généraliste de l'éducation et de la formation Théorie et pratique de l'éducation et de la formation;
- un cursus centré sur l'Education scolaire;
- un cursus centré sur l'Education spéciale;
- un cursus centré sur la Formation des adultes et les systèmes de formation.

#### Structure des programmes

Une partie des enseignements de la LMRI se répartissent en cinq domaines:

1. Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation;
2. Education scolaire;
3. Education spéciale;

4. Formation des adultes et des systèmes de formation;
5. Approches transversales.

Dans ces domaines, les enseignements peuvent être suivis sous forme d'UF coordonnées en modules (21 crédits) et sous forme d'UF indépendantes (6 crédits).

Pour suivre un module de la LMRI (21 crédits), l'étudiant doit inscrire les 3 UF définissant le module (soit  $3 \times 6$  crédits = 18 crédits), ainsi que l'UF d'articulation spécifique au module qui est demandée sous la forme d'un travail de mise en relation des enseignements du module (+ 3 crédits = 21 crédits).

L'autre partie de la LMRI se présente sous la forme d'une liste d'UF libres, classées hors domaines.

#### **Durée du programme**

Les cursus du deuxième cycle de la LMRI ont été conçus pour pouvoir être normalement parcourus en 3 années académiques. Le délai maximal accepté est de 6 années, sous réserve des équivalences obtenues et dont la prise en compte diminue d'autant le délai maximal.

### **10.1 DOMAINES ET LISTE DES MODULES DE LA LICENCE MENTION RECHERCHE ET INTERVENTION**

#### **Domaine RIM: Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation**

##### **Domaine RISC: Education scolaire**

Module RISC.I. Processus d'apprentissage et de socialisation

Module RISC.II Didactique des langues

Module RISC.III Didactique des mathématiques et interactions sociales

Module RISC.IV Didactique des sciences et des techniques

##### **Domaine RISP: Education spéciale**

Module RISP.I Education cognitive

Module RISP.II Intervention en éducation spéciale et intégration

Module RISP.III Déviances et marginalités: médiations et remédiations

##### **Domaine RIFA: Formation des adultes et systèmes d'éducation**

Module RIFA I Adultes; apprentissage et formation

Module RIFA II Adultes; processus de formation

Module RIFA III Adultes; dispositifs de formation

Module RIFA IV Les systèmes éducatifs

##### **Domaine RIAT: Approches transversales**

Module RIAT I Technologies éducatives

Module RIAT II Education interculturelle

Module RIAT III Histoire de l'éducation

Module RIAT IV Analyse des pratiques d'éducation et de formation

#### **Unités libres hors domaine LMRI**

La liste des unités libres hors domaine de la LMRI sera disponible en octobre 1997.

#### **Autres unités libres (LME, LMFA, Université de Genève)**

Un certain nombre d'UF pourront être également choisies dans une liste annuelle de cours proposée chaque année aux étudiants.

#### **10.2 Comment élaborer son programme d'études selon les cursus**

Un cursus de deuxième cycle de la LMRI comporte 180 crédits, dont en principe:

24 crédits pour 4 UF(\*) du domaine Methodologies de la recherche en sciences de l'éducation;

84 crédits pour 4 modules (les différents cursus de la LMRI se distinguent par le choix de modules qu'ils imposent);

54 crédits complémentaires (\*) pour des UF filées (UF définissant un module mais suivies séparément) ou UF libres;

18 crédits pour le mémoire de licence.

(\*) l'étudiant doit s'inscrire à 4 UF du domaine Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation, mais il n'est tenu à n'en réussir que 3; il peut de la sorte n'obtenir pour ce domaine que 18 crédits, auquel cas l'étudiant devra alors impérativement obtenir 60 et non pas 54 crédits complémentaires.

#### **Elimination**

L'étudiant est prié de se référer à l'article 25 du règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation (1996).

### **11. LE DEUXIÈME CYCLE DE LICENCE, MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA)**

Le programme d'études de la mention Formateur d'Adultes s'ouvrira en octobre 97. Les intitulés des UF figureront dans le plan d'études, guide de l'étudiant et catalogue des cours 97-98. Le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation mention Formateur d'Adultes est disponible au secrétariat des étudiants de la Section.

La licence mention Formateur d'adulte peut être obtenue à partir de deux parcours distincts :

- le parcours FIFA (Formation Initiale de Formateur d'Adultes), parcours de formation initiale qui s'adresse aux étudiants sans expérience dans le domaine de la formation des adultes

- le parcours CEFA (Certificat de Formation Continue pour Formateurs d'Adultes), parcours de formation continue qui s'adresse aux étudiants expérimentés dans le domaine de la formation des adultes et disposant d'un emploi comme formateur.

La dernière année du programme LMFA est commune à ces deux parcours.

#### **Conditions d'accès**

Pour être admissible un étudiant doit avoir acquis les UF du tronc commun dans les délais requis selon les dispositions réglementaires et avoir déposé un dossier d'admission.

**Dossier d'admission**

Le dossier comprend une lettre de motivation pour cette orientation professionnelle et justifie d'une place de stage conforme aux directives adoptées par le Conseil de Faculté, attestée par l'institution concernée.

Le dossier doit être déposé au plus tard le 31 janvier de l'année civile précédant son entrée éventuelle au deuxième cycle, au secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation.

**CEFA**

Pour le public disposant d'une expérience et d'un emploi comme formateur d'adultes, le cursus de formation continue (Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes, CEFA) est plus adapté. Il sera considéré comme équivalent au FIFA et permettra, sous certaines conditions (conditions d'immatriculation, acquisition des UF du tronc commun), l'entrée en troisième année du 2ème cycle de la LMFA.

**Structure du programme**

Le programme d'études est construit par année et l'étudiant doit avoir réussi les UF liées à une année pour passer à l'année suivante. La troisième année du deuxième cycle de la mention Formateur d'adultes peut être suivie selon le système d'unités capitalisables. Les articles 39 à 42 précisent les conditions de passage.

Les enseignements de la LMFA se répartissent en domaines. Dans ces domaines les enseignements peuvent être suivis sous la forme d'UF coordonnées en modules et sous la forme d'UF filées. Les modules des domaines "Apprentissages et processus de formation" et "Dispositifs et contextes de formation" de la première et de la deuxième années du deuxième cycle comportent des unités d'intégration et de stages, ainsi que des unités d'articulation (travail des mise en relation des enseignements du module).

**Créditation**

Les UF et modules sont associés à un nombre de crédits dont le décompte figure ci-après.

**11.1 DOMAINES ET LISTE DES MODULES DE LA LICENCE MENTION FORMATEUR D'ADULTES (LMFA)****Domaine FAAPF: Apprentissages et processus de formation**

Module FAAPFI Apprentissages et processus de formation  
Module FAAPF II Apprentissages et processus de formation

**Domaine FADC :Dispositifs et contextes de formation**

Module FADC I Dispositifs et contextes de formation  
Module FADC II Dispositifs et contextes de formation

**Domaine FAAT: Approches transversales****Domaine Dispositifs et contextes de formation**

Module I comprenant:  
UF filées (12 crédits)  
Unité d'intégration et stages (12 crédits )  
Unité d'articulation (3 crédits)

27 crédits

**Domaine Approches transversales**

UF libre (6 crédits)

6 crédits

**2ème année du 2ème cycle (60 crédits)****Domaine Apprentissage et processus de formation**

Module II comprenant:  
UF filées (12 crédits)  
Unité d'intégration et stages (12 crédits )  
Unité d'articulation (3 crédits)

27 crédits

**Domaine Dispositifs et contextes de formation**

Module II comprenant:  
UF filées (12 crédits)  
Unité d'intégration et stages  
Unité d'articulation

27 crédits

**Domaine Approches transversales**

UF libre (6 crédits)

12 crédits

3 crédits

6 crédits

**3ème année du 2ème cycle (60 crédits)****Hors domaine**

Unité intégrée d'encadrement des mémoires (6 crédits)  
Unité intégrée (6 crédits)

12 crédits

**Domaine Apprentissage et processus de formation**

UF du domaine à choix (6 crédits)

6 crédits

**Domaine Dispositifs et contextes de formation**

UF du domaine à choix (6 crédits)

6 crédits

**Domaine Approches transversales**

UF du domaine à choix (18 crédits)

18 crédits

**Mémoire de licence**

18 crédits

**11.2 COMMENT ÉLABORER SON PROGRAMME D'ÉTUDES****1ère année du 2ème cycle (60 crédits)****Domaine Apprentissage et processus de formation**

Module I comprenant:  
UF filées (12 crédits)  
Unité d'intégration et stages (12 crédits )  
Unité d'articulation (3 crédits)

27 crédits

## VI. DIPLÔMES POST-LICENCE

### 1. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

**Echec :** 2 échecs sont admis (3ème échec éliminatoire), l'étudiant mis en échec doit réinscrire une ou deux UV d'enseignement de telle manière à acquérir 9 UV d'enseignement.

#### 1.1 MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

##### CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation

Plan d'études: 6 UV à choisir parmi les enseignements A 01 à A 10  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED  
1 UV libre de deuxième cycle

##### CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives

Plan d'études: 6 UV à choisir parmi les enseignements B 01 à B 17  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

##### CERTIFICAT C - Education des adultes

Plan d'études: 2 UV obligatoires : les enseignements II 03 et III 07  
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

##### CERTIFICAT D - Education spéciale

Plan d'études: 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 01 à D 11  
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

##### CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

Plan d'études: 3 UV à choisir parmi les enseignements E 01 à E 11  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
1 UV libre de deuxième cycle

La liste des enseignements, pages 20 à 25.

### 2. DIPLÔME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés plus haut qui font état d'un projet de recherche déjà en cours en sciences de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 UV d'enseignement;
- 2 UV correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

**Délai d'études:** 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

**Echec:** à la suite d'un échec l'étudiant doit compléter son programme conformément au règlement d'études. Lors d'un échec à une deuxième UV d'enseignement, l'étudiant est éliminé.

#### 2.1 LISTE DES ENSEIGNEMENTS POUR 96-97

15.TM/	Apprentissages en contexte	Allal/NN
12.T/M	Structures de l'action, structures du discours	Bronckart
05.T/M	Mobilités des populations et formation: quelles méthodes de recherche pour l'étude des identités culturelles?	Dasen
19.T/M	Systèmes d'assistance et pratiques socio-éducatives: enjeux, protagonistes, significations	Pingeon
20.T/M	Atelier de statistique pour les collaborateurs à l'enseignement ; les étudiants du DES pourraient y participer (UV libre) à condition d'en avoir les bases nécessaires	Bayer/Pini

### 3. DIPLÔME D'ETUDES SUPERIEURES "STAF" (TECFA) TECHNOLOGIES DE FORMATION ET APPRENTISSAGE

TECFA est une unité d'enseignement et de recherche dédiée aux technologies de formation. Elle est le maître d'oeuvre du diplôme d'études supérieures "STAF" (Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation).

Le profil visé par ce diplôme est celui d'un professionnel capable de participer à la conception et à l'évaluation de logiciels de formation, d'apprentissage ou de communication. Le diplôme "STAF" exploite intensivement les nouvelles technologies de l'information comme moyen d'enseignement (et non seulement comme objet de cet enseignement). La formule proposée consiste à découper l'année académique en six périodes de 5 semaines. Chaque période comprend une semaine de cours intensifs, elle est suivie de quatre semaines de travail à domicile supervisé par courrier et conférences électroniques.

L'ensemble des enseignements sont répartis sur deux années. Dans son format standard, la première année comporte 8 UV d'enseignement :

- conception et évaluation des environnements d'apprentissage;
- interaction Personne-Machine;
- image, son et communication;
- systèmes d'information et communication médiatisée par ordinateur;
- informatique et transformation des pratiques d'enseignement;
- réalisation de logiciels éducatifs;
- enseignement et formation à distance;
- techniques multimédias et infographie.

La seconde année est entièrement consacrée au stage et au mémoire. 2 UV à option complètent la formation. Elles peuvent être préparées pendant l'une ou l'autre des années du diplôme.

L'admission au diplôme se fait sur dossier de candidature. Ces candidatures sont examinées par une commission lors de deux sessions (juin et septembre). Le diplôme "STAF" est ouvert, prioritairement, aux licenciés en psychologie et en sciences de l'éducation. L'admission de candidats licenciés dans une autre discipline est possible mais il peut leur être demandé d'effectuer un complément de formation.

Les étudiants intéressés voudront bien se référer à la page 11, pour ce qui est de la procédure d'immatriculation ou de réinscription à l'Université de Genève.

Responsable du programme : Patrick Mendelsohn.

Renseignements et  
dossier de candidature :

Secrétariat TECFA - Mme Françoise SCHMITT  
FPSE - 9, Route de Drize - 1227 Carouge  
bur. D331 - tél. 705.96.39

## VII. DOCTORAT

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la Faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en sciences de l'éducation ainsi que les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants de la Section.

## VIII. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)

### Programme d'études 1996-97: séquence II

(NB: aucune admission possible pour cette deuxième partie du programme!)

- Modules 5. Analyse comparée de pratiques de formation (B. Morand-Aymon)  
6. Etudes et Recherches en formation (J.-M. Baudoin)  
7. Ingénierie de la formation II (J. Stroumza, B. Morand-Aymon)  
8. Evaluation et développement de projet (B. Schneider)

### Programme d'études 1997-99

Le CEFA est une formation continue qui se déroule sur deux ans (env. 1000 heures), à raison d'un jour par semaine et dont les inscriptions ne s'ouvrent que tous les deux ans; **les inscriptions à la volée 97-99 seront ouvertes en automne 1996 (octobre 96 - janvier 97).**

Objectifs et public-cible : le CEFA, par un approfondissement et un élargissement des compétences dans les différents domaines de la formation continue, renforce la polyvalence des formateurs et vise, en particulier, à accroître leur aptitude à l'analyse de pratiques. Il s'adresse aux formateurs d'adultes de la région romande, qui enseignent, animent, organisent ou sont responsables de formations, dans les secteurs professionnel et culturel (entreprises, centres de perfectionnement, écoles pour adultes, formations à la réinsertion sociale, développement personnel, ...).

Conditions d'admission : peuvent être admises à ce programme les personnes en emploi qui disposent d'une expérience d'au moins deux ans comme formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure. L'admission se fait sur dossier (maximum : 20 participants).

4 modules de 5 UF chacun:

#### **Première année**

- Module 1      Processus et apprentissage I  
Module 2      Dispositifs et contextes I

- Deuxième année**  
Module 3      Processus et apprentissage II  
Module 4      Dispositifs et contextes II

La formation est supervisée par un Comité de Programme composé de représentants de la Faculté et par un Groupe de Coordination composé du Comité de Programme et de représentants des milieux professionnels.

Responsable du programme : Johnny Stroumza

Responsables des modules et encadrement : Jean-Michel Baudouin, Bernadette Morand-Aymon, Bernard Schneider, Johnny Stroumza

Conformément à la loi sur la formation continue à l'Université, les participants versent des émoluments; ceux-ci se montent, pour la volée 97-99, à FS 7'200.- pour l'ensemble de la formation, soit FS 3'600.- par année.

Pour les candidats non porteurs de maturité et désirant poursuivre leurs études en Licence mention Recherche et Intervention ou Formateur d'Adultes, se référer aux conditions d'immatriculation p. x

Renseignements (brochure) et inscriptions :      Secrétariat CEFA - FPSE  
9, Route de Drize - 1227 Carouge  
bureau D131 - tél. 705.96.13/14

## IX. CATALOGUE DES COURS

**Les descriptifs ci-après sont valables aussi bien pour le catalogue des cours du Nouveau plan d'études de 1996 (NPE) que pour celui de 1982 (APE).**

Les cours notés en italique ne sont pas ou plus donnés en 96-97.

Les noms des enseignants intervenant dans le cadre de la première année du deuxième cycle de la licence mention Enseignement ainsi que d'autres informations sur le contenu des cours et les modalités d'évaluation seront disponibles au secrétariat des étudiants dans le classeur orientation, auprès de la conseillère aux études, ainsi que lors des journées d'information des 22.08.96 et 12.09.96 de la LME. Nous rendons les étudiants attentifs au fait que des modifications de dernière heure pourraient intervenir.

Mme ALLAL

### **II 01   Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation**

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (formative, sommative, pronostique), modalités de régulation et cadres de références correspondants. Rapports entre l'évaluation et des problématiques générales de l'éducation: conceptions d'égalité et indicateurs d'inégalités, réussite et échec scolaire, différenciation des processus de formation (pédagogie de maîtrise, différenciation structurale et pédagogique, gestion des cycles d'enseignement/apprentissage). Elaboration des objectifs de formation. Principes de construction et d'exploitation de diverses procédures et d'instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires, etc.). Perspectives nouvelles d'auto-évaluation, d'évaluation mutuelle, de coévaluation.

Mme ALLAL, répondante

### **TC III.01   Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires**

2 h. de séminaire toutes les trois semaines

lundi 16-18h., jeudi 10-12h, vendredi 8-10h., vendredi 14-16h.

Cette unité de formation est un prérequis à l'entrée au deuxième cycle mention Enseignement, mais elle est ouverte à l'ensemble des étudiants du premier cycle de la licence. Elle doit aider les participants à affiner leur projet de formation par la familiarisation avec les terrains éducatifs et scolaires. L'unité est composée d'un temps d'observation dans une classe primaire ou sur un autre terrain éducatif (50 heures) et d'un séminaire d'accompagnement (2 h. toutes les trois semaines). Elle a pour but de confronter les représentations des étudiants à un vécu personnel, de structurer leur regard au travers d'un échange entre étudiants et avec des professionnels de l'éducation, d'élaborer et d'utiliser quelques outils d'observation d'analyse, d'écriture, de lecture et de faciliter ainsi l'orientation des participants vers les mentions du deuxième cycle.

Mme ALLAL

### **E 01   Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée**

2 h. de cours séminaire

mercredi 14-16h.

Examens des dimensions psychologiques et sociales d'une pédagogie différenciée: enjeux, démarches, obstacles, expériences. Analyse comparative des conceptions de l'apprentissage et des dispositifs pédagogiques développés dans le cadre de deux courants théoriques:  
- les approches élaborées dans le courant behavioriste et néo-behavioriste (modèles d'enseignement programmé, enseignement modulaire, techniques de gestion des contingences de renforcement, etc.);

- les approches inspirées des théories en psychologie cognitive et des recherches sur les dimensions sociocognitives et métacognitives des apprentissages (pédagogie de la découverte, apprentissage coopératif, situations-problème, jeux et simulations, etc.). Etude, en particulier, des relations entre régulations métacognitives et interactions sociales dans un apprentissage contextualisé en situation scolaire.

Six séances consacrées à des "expériences-réflexions" permettant une articulation entre perspectives théoriques et expériences vécues.

Mme ALLAL

**E 06 Evaluation des réformes et innovations scolaires**

*Ce cours ne sera plus donné*

Mme ALLAL/NN

**15.T/M Apprentissage en contextes**

2h. de séminaire

vendredi 12-14h.

Ce séminaire abordera les recherches contemporaines sur les processus cognitifs, sociocognitifs et métacognitifs, enjeux dans les apprentissages scolaires. Il traitera des thèmes (dont le choix définitif sera établi avec les participants) dans les domaines suivants:

La contextualisation des apprentissages en situation scolaire (perspectives de "situated and distributed cognition"), les rapports entre apprentissage/développement/enseignement, l'intégration d'apprentissages spécifiques dans des situations didactiques complexes, les mécanismes de régulation des situations d'apprentissage (étayage par les interventions de tutelle de l'enseignant, interactions entre élèves et apprentissage coopératif, démarches d'autorégulation active et automatisée). Des lectures (textes théoriques et articles de recherche) seront proposées en rapport avec l'apprentissage de la langue écrite et de la mathématique à l'école obligatoire. Chaque étudiant réalisera une revue de littérature sur un sujet choisi dans le champ général du séminaire; la présentation des travaux aura lieu dans un format de "mini-symposium".

M. BAUDOUIN et M. DOMINICE

**II 03 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**

*Ce cours ne sera plus donné*

M. BAUDOUIN et M. DOMINICE

**TC I 02 Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes**

Voir résumé sous M. DOMINICE

M. BAYER

**I 01 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche**

2 h. de cours

mercredi 8-10h.

Ce cours présente une approche méthodologique classique. Partant de l'élaboration d'un cadre théorique ou conceptuel de référence (revue de littérature et recherche bibliographique), il met l'accent sur la détermination des problématiques et questions de recherche, en abordant notamment les notions de variables, échelles de mesure, hypothèses, dispositifs de contrôle.

M. BAYER

**I 01 2 Démarches de recherche en éducation: méthodologie de l'observation**

*Ce cours ne sera plus donné*

M. BAYER

**E 02 Analyse des processus d'enseignement**

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire a pour but d'introduire l'étudiant au domaine de recherche en éducation qui porte sur l'analyse empirique des processus d'enseignement.

Il présente de façon critique les problématiques, les paradigmes et les méthodes de recherche propres à ce domaine. Sont également discutés les principaux résultats enregistrés et les perspectives d'application, notamment dans les domaines de la modélisation de l'enseignement et de la formation des enseignants.

M. BAYER et M. PINI

**UVL3/96 Atelier de statistique pour les collaborateurs à l'enseignement**

2h. de séminaire

vendredi 9-12h.

Ce séminaire comprend deux parties:

1. l'analyse des données d'enquête - logiciel SPAD (M. Pini);
2. la régression multiple et l'analyse de variance - logiciel SPSS (M. Bayer).

Chaque modèle d'analyse sera brièvement présenté sur les plans théorique et conceptuel, puis donnera lieu à des exercices pratiques: constitution de fichiers de données, paramétrage des modèles, passage sur ordinateur, lecture et exploitation des listings.

Les enseignements I 1 01 ou I 1 02 et E 09 sont exigés comme prérequis pour les étudiants du DES qui souhaiteraient suivre cet atelier comme UV de méthodologie.

M. BRONCKART et M. CHISSL

**I 02 Théories du langage et éducation**

*Ce cours ne sera plus donné*

M. BRONCKART et M. CHISSL

**TC II 03 Introduction aux sciences du langage et de la communication**

2h. de cours

mercredi 14-16h.

Mise en perspective générale :

- Statut et signification des notions grammaticales et linguistiques les plus courantes : langue, langage, signe, communication, etc;
- les grandes étapes de la constitution de la pensée linguistique;
- la théorie du signe de F. de Saussure.

Introduction aux approches structurales :

- le structuralisme;
- la grammaire générative et transformationnelle.

Introduction aux approches fonctionnelles :

- énonciation et pragmatique linguistique;
- approches discursives et textuelles.

M. BRONCKART et M. CHISS

**B 01 Didactique de la langue : initiation**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Ce cours est centré exclusivement sur la didactique du français langue maternelle (FLM) et est organisé en deux chapitres généraux.

Mise en perspective historique et théorique :

- éléments d'histoire du FLM et de son enseignement;
- le programme de la didactique du FLM;
- enjeux, problèmes et perspectives des réformes en cours.

Initiation à quelques problèmes didactiques :

- éléments pour une didactique de l'oral;
- étude approfondie de la didactique de la structuration :
- un modèle pour le système de la langue : références théoriques;
- la méthodologie d'induction : ses principes et ses limites.
- Introduction à la didactique de l'expression écrite.

M. BRONCKART, M. SCHNEUWLY /NN

**711 Didactique du français**

UF compacte, module ED I

FPSE: du 11.11.96 au 14.02.97

Semaines de terrain (sous réserve): du 18.11.96 au 21.11.96

du 02.12.96 au 06.12.96

du 20.01.97 au 25.01.97

du 03.02.97 au 08.02.97

Le descriptif du contenu de l'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles dans le classeur Orientation à la rentrée académique. Lors des deux journées d'information (le 22.08.96 ou le 12.09.96) des renseignements seront donnés aux étudiants LME.

M. BRONCKART

**12.T/M Structures de l'action, structures du discours (DES)**

2 h. de cours

mardi 18-20h.

Cadre général : une démarche de psychologie interactioniste; son questionnement philosophique et ses options épistémologiques.

L'action et les discours :

- la théorie de l'activité de Léontiev;
- l'action et la rationalisation; Habermas;
- l'action et son interprétation; Ricoeur;
- l'activité et les discours; Bakhtine.

Actions et discours éducatifs :

- réinterprétation des systèmes éducatifs et didactiques;
- actions et discours dans l'éducation scolaire;
- actions et discours dans la formation professionnelle.

M. BRUN

**I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématiques**

Ce cours ne sera plus donné

M. BRUN, M. SCHNEUWLY et Mme SCHUBAUER-LEONI

**I 13/TC I 03 Didactique(s) : introduction à la didactique**

2 h. de cours

lundi 10-12h.

Ce cours à trois voix se propose d'introduire les étudiants à la problématique didactique et à ses cadres conceptuels.

Dans un premier temps, on présentera quelques aspects historiques de l'émergence de la (des) didactique(s) : seront ensuite discutées les réformes des contenus d'enseignement qui ont caractérisé les années 60-70 afin, notamment, de dégager leur rôle dans l'évolution des problématiques didactiques. Enfin, une partie importante du cours sera consacrée à l'introduction aux principaux concepts de didactique (champ conceptuel, situation et séquence didactique, contrat didactique et transposition didactique). Chaque fois que possible, les concepts feront l'objet d'illustrations comparées en didactique du français et des mathématiques.

M. BRUN

**B 03 Didactique des mathématiques**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

Le cours-séminaire a pour objet l'analyse didactique de situations d'enseignement, avec le concept de *situation didactique* comme notion centrale pour modéliser les situations d'enseignement. Les chroniques de différentes situations expérimentales seront présentées. Les étudiants devront eux-mêmes réaliser et analyser une de ces situations.

La méthodologie utilisée fait appel à la transcription de *protocoles d'observation*, sur la base desquels on étudie l'évolution de la situation, en fonction des conduites des élèves et des stratégies de l'enseignant(e).

M. BRUN

**B 04 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

mercredi 10-12h.

Ce séminaire concernera l'enseignement, l'apprentissage et la genèse de connaissances numériques. Les algorithmes de calcul seront l'objet des études expérimentales. Les concepts "d'erreur systématique" (VanLehn) et de "schème-algorithme" (Vergnaud) seront particulièrement travaillés. Les étudiants devront concevoir, réaliser et analyser des séquences d'enseignement à propos d'algorithmes de calcul de leur choix.

M. BRUN, Mme SCHUBAUER-LEONI/NN

**712 Didactique des mathématiques**

UF compacte, module ED I

FPSE: du 11.11.96 au 14.02.97

Semaines de terrain (sous réserve): du 18.11.96 au 21.11.96

du 02.12.96 au 06.12.96

du 20.01.97 au 25.01.97

du 03.02.97 au 08.02.97

Le descriptif du contenu de l'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles dans le classeur Orientation à la rentrée académique. Lors des deux journées d'information (le 22.08.96 ou le 12.09.96) des renseignements seront donnés aux étudiants LME.

M. BRUN

**832 Séminaire clinique d'analyse de la pratique et de l'expérience B**

UFI filée, 2h. par semaine

mercredi 18-20h. (semestre d'été)

Le descriptif du contenu de l'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles dans le classeur Orientation à la rentrée académique. Lors des deux journées d'information (le 22.08.96 ou le 12.09.96) des renseignements seront donnés aux étudiants LME.

M. BÜCHEL

**II 06 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées**

2 h. de cours

*Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.*

*Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale: qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.*

*Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.*

M. BÜCHEL/NN

**II 09 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale**

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Ce cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale. Celles-ci sont basées sur des théories cognitives et métacognitives, aussi bien que sur des modèles récents de l'enseignement. L'application des différentes méthodes est illustrée par des exemples. Dans une première partie, quelques connaissances théoriques et les notions de base sont présentées. La deuxième partie consiste en une présentation sommaire des programmes.

M. BÜCHEL

**D 07 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale**

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Introduction à la théorie et à la pratique du diagnostic psychopédagogique en éducation spéciale.

Dans une première partie, les bases théoriques, méthodologiques et techniques du diagnostic sont élaborées. L'étudiant apprend à utiliser des instruments diagnostiques, dont prioritairement des tests d'apprentissage. Il applique, dans une deuxième partie, un instrument à un enfant de son choix. La présentation du test choisi, son administration et l'interprétation font l'objet d'une présentation orale et d'un rapport écrit.

M. BÜCHEL

**D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS**

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale. Il est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer leur travail avant Pâques.

Le séminaire constitue une large introduction dans la méthodologie de la recherche scientifique avec une priorité donnée aux recherches empiriques.

A l'aide des présentations orales et de la littérature spécialisée, nous analysons les critères formels de la recherche et nous abordons les thèmes actuels de la recherche en éducation spéciale.

M. CARTON et M. LIETARD

**III 01 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives**

Voir résumé sous M. LIETARD

M. CARTON

**A 01 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations**

2 h. de cours

mardi 14-16h.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

M. CARTON

**A 03 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise**

*Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.*

Mme CHATELANAT

**D 01 Handicap et prévention dans la petite enfance**

2h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage précoce et l'annonce d'un handicap aux parents.

Analyse de facteurs de risques. Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de texte, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

Mme CHATELANAT

**D 02 Intervention précoce en éducation spéciale**

2 h. de cours-séminaire

*Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.*

*Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.*

*L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.*

M. CHISS et M. BRONCKART

**I 02 Théories du langage et éducation**

Ce cours ne sera plus donné

M. CHISS et M. BRONCKART

**TC II 03 Introduction aux sciences du langage et de la communication**

Voir résumé sous M. BRONCKART

M. CHISS et M. BRONCKART

**B 01 Didactique de la langue : initiation**

Voir résumé sous M. BRONCKART

Mme CIFALI

**II 02 Développement, éducation et relation intersubjective**

Ce cours ne sera plus donné.

Mme CIFALI

**TC I 06 Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain**

2h. de cours

mercredi 8-10h.

Tout métier d'enseignement, d'éducation et de soin comprend une dimension relationnelle, affective et inconsciente. Dans ce cours introductif, il s'agit d'un premier repérage des phénomènes en jeu et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent en effet des épreuves psychiques qui peuvent venir compliquer l'apprendre et l'enseigner. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre comment il est parfois difficile de permettre à chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'efficience de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Face à de tels phénomènes, on peut se demander comment introduire une réflexion. Ce cours conduit à une première approche de ce que recouvre une démarche clinique dans les sciences humaines, avec questionné le rôle de l'implication et de la "bonne distance".

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 05 "Apports psychanalytiques au champ éducatif".

Mme CIFALI /NN

**B 05 Apports psychanalytiques au champ éducatif**

2h. de cours

vendredi 16-18h.

Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement. Puis seront plus particulièrement traités les thèmes en rapport avec la question du sujet et avec les relations intersubjectives. Par exemple la place du sujet dans son éducation et son orientation; le projet personnel comme objet transitionnel ou comme risque d'aliénation pour le sujet; l'influence éducative, action ou interaction? la pris en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique; prédition et projection, les risques de l'anticipation en éducation; l'angoisse et ses multiples conséquences dans les domaines éducatifs et scolaires

Mme CIFALI

**B 06 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif**

2 h. de séminaire

*On cherche, dans ce séminaire, à approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif", à travers une élaboration commune. Chaque année une nouvelle problématique de recherche est ainsi déterminée, ainsi que les procédures pour la traiter.*

*NB. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 05 "Apports psychanalytiques au champ éducatif". Aucune exception ne peut être faite.*

Mme CIFALI/NN

**731 Relations intersubjectives et désir d'apprendre**

UF compacte, module EAT I

FPSE: 17.03.97 au 13.06.97

Semaines de terrain: du 07.04.97 au 11.04.97

du 21.04.97 au 02.05.97

du 19.05.97 au 30.05.97

L'objectif global de cette UF est d'observer la dynamique relationnelle au sein d'une classe ou avec les partenaires extérieurs, et de comprendre ses implications dans l'acte d'apprendre et d'enseigner. Le métier d'enseignant comporte un engagement psychique de celui qui l'exerce. La fréquentation d'enfants dans l'espace d'une classe et d'une école, la confrontation aux difficultés propres à tout être humain qui grandit et se confronte aux énigmes de son être, de son rapport aux autres et au savoir ne peut laisser un professionnel indifférent et requiert une capacité à la fois de se laisser toucher et de pouvoir prendre distance. Il importe donc pour tout professionnel, sans réduire son action à cette part relationnelle et affective de ne pas la minimiser. Pour comprendre ce qui se passe autant de son côté que du côté de ses partenaires - enfants, collègues, parents et autres professionnels intervenant dans l'école -, il lui est nécessaire d'accepter à la fois de s'engager dans ces relations mais également après coup d'en parler, d'en entendre les effets et d'essayer de se repérer.

**761 Profession enseignante: rôles et identités**

UFI compacte

Journée d'information FPSE: 22.08.96 ou 12.09.96  
FPSE: 21.10.96 au 08.11.96  
Semaines de terrain: du 26.08.96 au 06.09.96  
du 16.09.96 au 27.09.96

Les étudiants admis en première année de la licence mention Enseignement seront convoqués personnellement à une des deux journées d'information. Cette UF devrait permettre de prendre en compte les différentes facettes du métier, de répertorier les difficultés qu'on y rencontre, de déterminer les savoirs, les savoir-faire et les compétences à acquérir, et de mettre en perspective les interrogations de l'étudiant avec le parcours de formation du 2ème cycle de la licence mention Enseignement. On se centrera plus particulièrement sur trois aspects: l'enseignant et l'organisation des savoirs; l'enseignant dans la classe; l'enseignant dans l'école, le quartier et avec les autres professionnels.

**M. DASEN**

**I 07 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation**

Ce cours ne sera plus donné

**M. DASEN**

**TC II 05 Approches interculturelles de l'éducation**

2h. de cours

vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeur.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation. L'éducation dite "traditionnelle" sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

On examinera aussi les problématiques liées à la mobilité des populations au niveau national et international. Enfin, une partie du cours portera sur des problématiques locales mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

**M. DASEN/NN**

**A08 Approches interculturelles en éducation et en psychologie**  
**Démocratie et société multiculturelle**

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Le cours vise à amener des éléments de philosophie politique pour l'éducation et la psychologie. Il vise en particulier à aborder certains problèmes liés à la démocratie comme tradition, régime et comme projet en rapport avec la société multiculturelle. Trois questions structurent le cours: 1. démocratie, limite et auto-limitation en rapport à la notion du progrès; 2. la dynamique consensus/conflict dans ses aspects interculturels; 3. l'action (notamment la "position" dans l'action) et le jugement avec ses aspects interculturels. Une bibliographie de base sera fournie au début du cours.

**M. DASEN**

**A 10 Education informelle et scolarisation**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front.

D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites et la problématique du transfert.

Une deuxième partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

**M. DASEN**

**5.T/M Mobilité des populations et formation: quelles méthodes de recherche pour l'étude des identités culturelles?**

2h. de cours

horaire: voir texte ci-dessous

Traiter les méthodes de recherche pratiquées dans différentes disciplines des sciences sociales pour étudier les phénomènes liés aux identités culturelles (en particulier les stratégies multiples mises en place par les migrants dans les situations de cultures en contact) et leurs retentissements dans le domaine des sciences de l'éducation.

Cours regroupé résidentiel de 5 jours (3 au 7 mars 1997), avec 5 à 6 intervenants de renommée internationale. Ces intervenants présenteront chacun en une demi-journée, un panorama des méthodes couramment utilisées dans leur domaine, puis ils approfondiront l'une de ces méthodes par rapport à une recherche particulière. Quelques séances seront réservées à la présentation, de la part de collègues suisses, de projets de recherche en cours.

La partie résidentielle du cours sera précédée de deux séances de préparation et suivie de quelques séances de présentation de travaux d'étudiants. Dates à fixer.

Un descriptif plus détaillé et des feuilles d'inscription sont à disposition auprès de M. Dasen.

**M. DILLENBOURG**

**E 7 2a Supports et moyens de formation: réalisation de logiciels interactifs**

2h. de cours-séminaire

lundi 18-20h.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à construire des interfaces "homme-machine" qui mettent en oeuvre les principes de base de l'ergonomie logicielle. Cette compétence comporte une facette technologique et une facette cognitive. La dimension technologique consiste à construire des logiciels au moyen d'un générateur d'application. La dimension psychologique et pédagogique réside dans l'analyse des processus cognitifs induits par l'utilisation de l'interface. Le cours se centrera sur les logiciels les plus pertinents pour la faculté : les didacticiels, les logiciels permettant de construire des expériences, les tests psychologiques ou pédagogiques, les jeux et les simulations. Le cours étudie notamment les modalités d'interaction (types de réponse), les styles d'interaction, l'adaptation à l'utilisateur, l'animation et le son (multimédia), les hypertextes, etc. Nous utilisons le progiciel Authorware. Bien que le concepteur n'écrive pas de code à proprement parler, ce cours exige des connaissances de base en informatique (concepts de variable, de boucle, de procédure ...).

M. DOISE et M. ROUX

**K02 Psychologie sociale du raisonnement**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours comprend trois parties. La première s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques dans l'étude des représentations sociales. La deuxième partie concerne les raisonnements et rationalisations concernant la justice sociale. La troisième partie aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

**II 03 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**

Ce cours ne sera plus donné.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

**TCI 02 Processus de formation et d'apprentissage : le champ de l'éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Ce cours propose une introduction à l'éducation des adultes. Il décrit dans un premier temps les réalisations de celle-ci dans les champs de l'animation socio-culturelle, de la formation continue et du développement personnel, en privilégiant une approche historique des pratiques et de leurs évolutions. Dans un deuxième temps, le cours détaille les thèmes principaux de l'éducation des adultes, en privilégiant deux axes de réflexion : la compréhension des processus de formation de l'adulte et un repérage des modalités pédagogiques qui les accompagnent d'une part; d'autre part une analyse des contextes de formation, prenant en compte aussi bien les innovations introduites dans les dispositifs de formation d'adultes que l'émergence d'une nouvelle professionnalité des formateurs. Dans un troisième et dernier temps, le cours s'appuie sur une démarche de discussion, en lien avec les questions et thèmes de réflexion privilégiés par les étudiants(e)s dans leurs travaux écrits.

M. DOMINICE

**C 02 Evaluation et éducation des adultes**

3 h. de cours

*L'évaluation est replacée comme un des moyens de conduite de la formation dans une chaîne d'opérations qui comprend : analyser la commande et les "besoins", déterminer les objectifs, planifier, programmer, mettre en oeuvre et évaluer. C'est l'ensemble de cette démarche, relevant de ce qu'on appelle parfois "l'ingénierie éducative", qui sera présentée lors des séances, qui alterneront apports théoriques et applications pratiques : études de cas, présentations d'expériences, travaux de groupes, ... . Il comprendra également l'examen de démarches de recherche se rapportant à ces pratiques de formation d'adultes.*

*Le cadre théorique de référence sera socio-pédagogique considérant la formation comme un des éléments de processus de socialisation avec une approche systémique des pratiques éducatives.*

M. DOMINICE

**C 09 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie

éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

Ce cours-séminaire sera largement ouvert en 1996-97.

M. DOMINICE

**C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes**

3 h. de cours

vendredi 9-12h. tous les 15 jours

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explicitation des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

Le cours sera essentiellement consacré à la présentation de leurs travaux de recherche en éducation des adultes par des enseignants universitaires de pays européens.

NB: Le planning et les modalités d'évaluation seront précisées lors des deux premières semaines de la rentrée académique.

M. FRICKER

**K 06 Culture et socialisation**

*Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donnent son titre en considérant successivement :*

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

*Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille, l'école, les groupes de pairs et la sous-culture jeune, les médias et la culture de masse.*

*Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.*

*Pour tous détails complémentaires relatifs à cet enseignement, s'adresser directement à M. Fricker, tél. 705 42 02 (bureau).*

M. GIORDAN

**I 09 Biologie et éducation**

2 heures de séminaire et d'exercices (confrontations, jeux de rôles, etc.) mercredi 12-14h.

Introduction à la biologie et à la santé à partir du fonctionnement de son propre corps. Approche des questions controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (bébés-éprouvettes, clonage, manipulations génétiques, neuro-transmetteurs, intelligence et hérédité, mémoire, intelligence artificielle, sociobiologie, etc.). première initiation à l'enseignement et à la médiation de la biologie et de la santé: objectifs, stratégies éducatives (outils et ressources), aides didactiques, musées, multimédias, etc...

M. GIORDAN

**I 10 Education pour l'environnement**

Face aux défis actuels en matière d'environnement, il est important de transformer les outils de pensée. Ce cours très particulier essaiera d'introduire de nouvelles approches :

- pragmatique ou résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces);
- transdisciplinarité, travaux de groupe et liaison avec la cité;
- clarification de valeurs et de choix en matière d'aménagement;
- évaluation et étude de changements;
- analyse systémique, modélisation, simulation, argumentation et négociation.

Un exemple de concept transversal sera exploré durant l'année, de nouveaux outils seront testés. Les enseignants ou futurs enseignants (primaires, secondaires) des diverses disciplines intéressés par les innovations y trouveront quelques idées à injecter dans leur enseignement. Les formateurs y repéreront un certain nombre de démarches; l'écologiste, l'étudiant ou le grand public motivé, des méthodes de travail. Déconseillé aux étudiants qui souhaitent persister dans la routine. Ouvert aux étudiants des autres facultés.

M. GIORDAN

**B 09 Didactique et épistémologie des sciences : initiation**

2 h. de séminaire

M. GIORDAN

**B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences**

2h. de séminaire/ 2h. de présentation de travaux de recherche mardi 16-18h./18-20h.

Enseigner, médiatiser n'est pas apprendre ! Les recherches sur l'apprendre en sciences sont irrécusables : l'organisation de la pensée et l'apprentissage d'un savoir procèdent uniquement de l'activité mentale de l'apprenant. L'apprentissage allostérique montre que l'apprenant apprend au travers de ce qu'il est et à partir de ce qu'il connaît déjà (ses conceptions).

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture des disciplines scientifiques et techniques (santé, environnement) : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes modèles didactiques, aides didactiques (ou médiatiques).

A côté de cours de méthodologie, ce séminaire est d'abord un lieu de confrontation de travaux de recherches et d'innovations dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifiques (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public) ou techniques (ingénieurs, médecins, paramédicaux). Les séances sont organisées autour des travaux du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers.

Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc.). Il accueille également en auditeurs libres ou à la carte, toute personne désirant s'initier aux domaines d'études. Un programme des séances est à disposition à la rentrée.

N.B. Ce séminaire fonctionne exceptionnellement sur 4 heures sur le semestre d'hiver.

M. HANHART

**III 03 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation**

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Au semestre d'hiver, il sera proposé aux étudiant(e)s une introduction à l'analyse économique des systèmes éducatifs dans le cadre du cours TC 04b. Les étudiants se familiariseront avec les fondements de l'analyse économique et prendront connaissance de différents instruments d'analyse économique applicables aux systèmes de formation (analyse de dépenses, de coûts, d'efficience et d'efficacité).

Au semestre d'été, l'enseignement traitera, par des exemples pratiques et des études de cas, de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement des systèmes éducatifs, de l'efficience dans l'utilisation des ressources et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

L'enseignement est conçu pour des étudiant(e)s sans formation préalable en économie.

NB: Au semestre d'hiver ce cours aura lieu en même temps que le cours TC I 04b. Au semestre d'été ce cours sera dissocié du cours TC I 04b.

M. HANHART et M. POGLIA

**TC I 04b Les systèmes de formation et leur contexte: enjeux, politique et économique des systèmes éducatifs**

Voir résumé sous M. POGLIA

M. HANHART

**A04 Planification de l'éducation**

2 h. de cours-séminaire

lundi 8-10h.

Peut-on, aujourd'hui, planifier le développement des systèmes de formation ? Nous répondrons par l'affirmative. Depuis quelques années, la planification de l'éducation s'insère dans une nouvelle perspective qui met davantage l'accent sur l'aspect opérationnel, étroitement lié à la gestion des institutions éducatives et à la politique éducative.

Les étudiants se familiariseront avec des démarches et des instruments d'analyse permettant une meilleure maîtrise du développement des systèmes de formation. L'enseignement sera illustré d'exemples concrets.

Nous examinerons également les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 06 - Education comparée : la problématique régionale.

M. HARDING, M. ROBERT et M. PINGEON

**\* K 07 Introduction à la criminologie II**

Voir résumé sous M. ROBERT

Mme HEXEL SCHINDLER

**E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES**

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire a pour but de permettre aux étudiants de parcourir toutes les étapes d'une recherche empirique dans le domaine de la pédagogie en deux grandes phases :

- la phase de planification, qui abordera le passage de l'"idée" à la problématique scientifique (définition d'un cadre conceptuel, formulation des questions ou hypothèses de recherche, plan d'expérience);

- la phase de réalisation, qui traitera le passage de la problématique à la mise en oeuvre des moyens d'investigation (recueil de données, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives, présentation des résultats).

Le choix des thèmes traités dépendra de l'avancement des travaux des participants et des problèmes rencontrés.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

**M. HUTMACHER**

**III 04 Education et société : approche sociologique et historique**

Ce cours ne sera plus donné

**M. HUTMACHER**

**TC II 01 Education et société: introduction à la sociologie de l'éducation**

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif)

mercredi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc. comme le produit des rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures du fonctionnement de cette société.

Mme JOSO

**C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA**

2h. de séminaire dès février 1997

mercredi 18-20h.

Le mémoire de licence est l'occasion d'une mise en projet de la pensée comme auteur et acteur. Le plus souvent première initiation à une position de chercheur, la réalisation du mémoire est une mise en "oeuvre" d'un sujet connaissant dans toutes les dimensions de son être au monde. Parce qu'il conclut un cycle de formation, il est à mi-chemin entre la mise en valeur des ressources et des ouvertures cumulées à la faveur d'un parcours de formation et leur mise en perspective dans un projet d'investissement personnel avec ses dimensions socio-culturelles et/ou socio-professionnelles. La méthodologie du séminaire contribue à soutenir le questionnement nécessaire à chaque étape de ce projet de recherche et de formation. Il offre en outre un accompagnement technique en terme de méthodes de travail, de gestion du temps, des énergies et des outils, et finalement de méthodologies de recherche.

N.B. Le séminaire débutera la première semaine de février. Cependant, les inscriptions se feront les deux premières semaines de la rentrée académique aux heures et lieu prévus dans l'horaire général. Des informations complémentaires sur la charge de travail et les modalités d'évaluation seront également distribuées en octobre.

**M. KELLERHALS et Mme MONTANDON**

**E 03 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école**

Voir résumé sous Mme MONTANDON

**M. LIETARD et M. CARTON**

**III 01 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives**

3 h. de cours

vendredi 8h30-11h30 tous les 15 jours

Ce cours, autour du thème du management et de la prise de décision dans les organisations éducatives, présentera des démarches d'analyse des institutions éducatives prenant en compte non seulement les structures et fonctions internes, les conduites individuelles et collectives des acteurs, mais aussi le jeu des rapports de force et les relations formelles et informelles entre individus, groupes et institutions. Cherchant à dépasser la séparation entre savoir et action et le clivage disciplinaire, ce cours tentera de démontrer l'intérêt d'une **approche pluridisciplinaire** s'appuyant sur les sciences humaines et sociales. Il vise également à donner aux participants une initiation à l'**approche systémique**.

**M. MAGNIN**

**I 12 Histoire des institutions et des pratiques éducatives : la dynamique des structures et de la culture scolaires à l'âge de la démocratie**

2 h. de cours

vendredi 8-10h.

Partant de 1834 (véritable début, à Genève, de l'intervention de l'Etat dans l'instruction primaire), le cours montrera comment l'instruction publique (i.p.) est devenue ce qu'elle sera en 1977, lorsque le parlement cantonal lui assignera ses buts actuels. Il portera particulièrement sur : 1) l'histoire des principes de gratuité, laïcité et obligation, qui sont au coeur de l'organisation de l'i.p.; 2) l'histoire des filières scolaires comme mode de reproduction de la division technique et sociale du travail (qui, elle-même, change) et comme mode de sélection des "élites", ce qui suppose une histoire de la démocratisation des études. En lien avec les points 1 et 2, le cours examinera l'évolution du contenu de l'enseignement primaire, notamment à partir des plans d'études et des manuels scolaires, et la part que les pédagogues et les sciences de l'éducation ont prise dans l'histoire de l'école publique. Il évoquera l'histoire de l'i.p. dans d'autres cantons suisses et au niveau fédéral, de même qu'en France. Il cherchera aussi à cerner le rôle joué par l'i.p. dans l'inculcation de la division sexuelle des rôles entre hommes et femmes. Enfin, le cours comportera une dimension méthodologique explicite.

**M. MENDELSON**

**UV LIBRE Introduction à l'informatique en Sciences humaines (UV de premier cycle)**

2 h. de cours/travaux pratiques

jeudi 8-10h.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à s'orienter dans l'univers informatique et à explorer les possibilités que ces technologies offrent de renouveler certaines méthodes de travail ou certaines problématiques dans le champ des Sciences Humaines.

Une large place est faite aux travaux pratiques qui s'appuient sur les équipements actuels de la Faculté : accès au réseau Internet et micro-ordinateurs (PC et Macintosh). Un investissement personnel est demandé aux étudiants en dehors des séances pour pouvoir bénéficier pleinement de ce cours. Ils sont soutenus dans ce travail par des moniteurs qui assurent une présence en salle informatique "libre-service" située dans la bibliothèque de la FPSE.

La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité de différents environnements de travail : tableurs, hypertextes, logiciels de communication.

M. MENDELSOHN

**E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire présente une vue d'ensemble des différentes applications de l'informatique dans le domaine de l'enseignement. Il s'adresse en priorité aux étudiants possédant déjà une formation de base en informatique. L'objectif de cet enseignement est de les former à la réflexion sur l'usage pédagogique des environnements informatiques d'apprentissage et à leur évaluation. Sur le plan technologique, ce cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui seront évoqués et/ou étudiés pendant l'année. Quatre domaines d'application sont couverts :

- les activités de programmation et leurs effets sur le développement cognitif ;
- les transformations apportées par l'informatique aux langages dits "fondamentaux" : écrire, lire, raisonner, calculer, dessiner ;
- les logiciels d'enseignement assistés par ordinateur (EAO) : typologie et évaluation ;
- les logiciels de communication et le développement des environnements d'apprentissage multimédia.

M. MENDELSOHN/NN

**771 Initiation aux médias et à l'informatique**

UF compacte

FPSE: du 10.03.97 au 15.03.97 et du 16.06.97 au 20.06.97

Semaines de terrain (à confirmer): du 07.04.97 au 11.04.97

du 21.04.97 au 02.05.97

du 19.05.97 au 30.05.97

Le descriptif du contenu de l'enseignement ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles dans le classeur Orientation à la rentrée académique. Lors des deux journées d'information (le 22.08.96 ou le 12.09.96) des renseignements seront donnés aux étudiants LME.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS

**E 03 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école**

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? Un regard critique est porté sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

Mme MONTANDON

**E 10 03 Séminaire de recherche : relations famille-école**

Ce séminaire examine le point de vue des enfants sur leur propre socialisation. Il s'agit d'étudier les représentations qu'ont les enfants des principaux contextes éducatifs dans lesquels ils sont insérés, notamment la famille et l'école, la manière dont ils vivent ces contextes sur le plan émotionnel et les stratégies qu'ils y développent.

Après une introduction théorique et méthodologique, ainsi qu'une phase d'analyse de données existantes, les participants procéderont à la mise en place d'un projet de recherche complémentaire.

Mme MONTANDON

**E 11 Les apprenants; approches sociologiques**

4 h. de cours

lundi 12-16h. (semestre d'hiver)

Le but de ce cours est de porter un regard sociologique sur les apprenants. Il s'agit de cerner l'expérience des apprenants, notamment leurs représentations, sentiments et stratégies lors des différentes étapes de leur socialisation et de les analyser dans le cadre des principaux contextes et niveaux éducatifs.

Dans une première partie du cours, il sera question de la place des apprenants dans les travaux classiques de la sociologie de l'éducation.

Une deuxième partie sera consacrée aux travaux sociologiques plus récents sur les apprenants, notamment aux recherches interactionnistes et interprétatives. A la lumière de ces travaux, on abordera, dans une dernière partie, quelques exemples concrets d'attitudes d'apprenants.

Les étudiant(e)s auront une part active dans l'approche des différents thèmes, à travers des observations, ainsi que des présentations et travaux personnels.

Mme MONTANDON/NN

**734 Ecole, familles, société**

UF compacte, module EAT I

FPSE: du 17.03.97 au 13.06.97

Semaines de terrain: du 07.04.97 au 11.04.97

du 21.04.97 au 02.05.97

du 19.05.97 au 30.05.97

Le but principal de cette UF est de situer les relations avec les parents dans le cadre de la division du travail éducatif entre les familles, l'école et la communauté et de tenter de comprendre comment l'enfant regarde, vit et gère le rapport entre éducation familiale et éducation scolaire. Parents et enseignants peuvent se compléter, entrer en conflit, rester totalement séparés dans la réalisation de leurs tâches éducatives. Ils peuvent se sentir complémentaires ou concurrents. Par ailleurs, la place réservée aux parents dans la gestion des établissements scolaires et dans la prise de décisions qui touchent le fonctionnement quotidien de l'école ou les projets éducatifs suscite bien des controverses. Une réflexion sur les promesses et les dangers des politiques concernant les familles, les établissements ou la communauté locale peut contribuer à mieux situer le rôle de l'école dans la société. Dans cette UF, on s'intéressera aussi à l'école comme organisation, aux hiérarchies, au travail d'équipe, aux projets d'établissements et aux modes de gestion et de décision.

Mme MONTANDON

**811 Séminaire clinique d'éthique A**

UFI filée, 2h. par semaine

lundi 16-18h. (semestre d'hiver)

Si la tendance vers la professionnalisation du métier d'enseignant conduit vers une plus grande autonomie des praticiens, elle implique également le développement d'une réflexion éthique. A partir de problèmes concrets de justice, d'équité, de responsabilité, d'obligation, d'innovation dans la pratique quotidienne des enseignants, ce séminaire clinique cherchera à susciter des interrogations et à fournir des instruments d'analyse.

M. MONTANGERO (B2-Psycho)

**Psychologie génétique**

2 h. de séminaire

voir catalogue section de Psychologie

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

M. NERI, en collaboration avec Mme Morand-Aymon et M. Stroumza

**C 07 Education permanente en milieu populaire : la formation contre l'exclusion**

3 h. de cours-séminaire

lundi 9-12h. tous les 15 jours (alternance avec le cours C 10)

Premier trimestre : culture et formation, implications sur les dispositifs de formation. relations entre formation de base, exclusion et citoyenneté. La formation de base culturelle et professionnelle, comme outil de prévention du chômage et comme instrument de réinsertion sociale et/ou professionnelle, pour les publics faiblement qualifiés. Formation aux compétences sociales (non techniques ou qualifications clés). Analyse de la dimension culturelle des paramètres qui caractérisent la formation : accès, structures, programme, gestion, stratégie, formateurs. Présentations par le responsable du cours et par les participants (lectures), discussions.

Deuxième trimestre : études de cas présentées par B. Morand-Aymon (formation à l'insertion) et P.-A. Neri (formations de base, alphabétisation)

Troisième trimestre : présentation et discussion des études (avec les acteurs du terrain). La question de l'évaluation de ces formations est au centre de ces discussions.

Pré-requis : le cours III 07, co-requis : le cours C 10.

M. NERI

**C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation**

3 h. de cours-séminaire

lundi 09-12h. tous les 15 jours (alternance avec le cours C 07)

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est

d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets : 1) une approche conceptuelle, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages ...); 2) une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse de matériel pédagogique et didactique); 3) la présentation commentée de travaux et quelques interventions de praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

Le cours-séminaire III 07 "Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation" est un pré-requis conseillé.

NB: il est vivement conseillé d'inscrire ce cours en alternance avec le cours C 07.

Mme OLLAGNIER

**C 01 Les femmes et la formation : femmes, travail, formation**

2 h. de séminaire

mardi 8-10h.

Cet enseignement a comme objectif d'introduire les étudiant(e)s aux questions que pose le "genre" ou "gender" en tant que déterminant incontournable dans le monde de l'éducation des adultes et du travail. Les spécificités des sexes dans les apprentissages et la socialisation, dans l'orientation et la formation professionnelle et continue, ainsi que les modalités d'insertion dans le monde de l'emploi et du travail seront analysées.

Ce séminaire s'appuiera sur des travaux de recherche internationaux contemporains, ainsi que sur les démarches personnelles de recherche des étudiant(e)s qui seront négociées en début d'année.

M. PERAYA

**E 7 1a Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique**

4 h. de cours-séminaire

lundi 12-16h. (semestre d'été)

Le cours-séminaire développe les deux approches, didactique et communicationnelle.

Il aborde d'une part les stratégies d'utilisation des moyens audiovisuels dans les pratiques de formation et d'autre part l'analyse des formes de communication audiovisuelle. Il se propose donc de faire le point de la recherche, de rendre compte des différents projets pédagogiques et des diverses orientations méthodologiques qui ont pris comme point de départ le développement de l'audiovisuel dans l'enseignement :

- l'audiovisuel comme moyen de formation;
- le texte, l'image et le son comme moyen d'apprentissage;
- le langage de l'image et du son comme contenu d'enseignement.

Le cours prend comme objet les médias classiques mais aussi les nouveaux médias électroniques.

Le cours s'adresse à tous les étudiants mais, plus particulièrement, aux étudiants déjà engagés dans une pratique de formation initiale ou continue ou socio-éducative.

Mme PEREZ

**III 02 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle**

*Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée.*

*Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures". Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués.*

Mme PEREZ

#### **A 06 Education comparée : la problématique régionale**

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation, en particulier en Europe, montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Europe, en Amérique latine et en Afrique francophone.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation.

Mme PERREGAUX

#### **733 Diversité culturelle et gestion de classe**

UF compacte, module EAT I

FPSE: du 17.03.97 au 13.06.97

Semaines de terrain: du 07.04.97 au 11.04.97

21.04.97 au 02.05.97

19.05.97 au 30.05.97

L'objectif global de cette UF est d'articuler la réflexion sur le type de gestion de classe à privilégier en fonction des éléments qui causent la diversité, intra et interculturelle, de la population scolaire, différence de genres, différences socio-économiques, mobilité des populations, pluralité des langues et des cultures. La diversité n'est pas une nouveauté dans l'école, ce qui l'est c'est la façon de la considérer, d'accepter son émergence, d'en tenir compte pour la gestion de la classe et de l'associer très souvent à la notion de culture. Une école qui dit lutter contre les inégalités scolaires se doit de reconnaître la pluralité de son public afin de tenter de remplir ses objectifs. Ainsi, tant dans son organisation matérielle, dans ses liens relationnels que dans son enseignement, la grille de lecture de l'enseignant(e) doit prendre en compte les diversités culturelles de ses élèves. La réflexion sur la diversité intra et interculturelle des élèves ouvre des perspectives pour des formes de gestion de classe dans lesquelles elle serait un des éléments premiers.

Mme PERREGAUX

#### **812 Séminaire clinique d'éthique - B**

2h. de séminaire

semestre d'été lundi 16-18h.

Chaque professionnel se confronte à des dilemmes où il doit choisir entre plusieurs solutions dont aucune n'est vraiment "bonne". Face à ce choix, à sa prise de responsabilité, au

contradiction de valeurs, comment un professionnel s'y repère-t-il? Ethique de la conviction, éthique de la responsabilité, éthique de la discussion, éthique de la finitude; qui est-à-dire? Les travaux de ce séminaire se tiendront sur des situations-problèmes recueillis par les étudiants.

M. PERRENOUD

#### **I 14/TC I 01 Processus de formation et d'apprentissage dans le champ scolaire : pratiques pédagogiques et institutions scolaires**

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

Ce cours poursuit un double but : a) introduire aux principaux concepts permettant de penser les pratiques et les institutions de formation scolaire, dans leur diversité, leur logique propre de fonctionnement, leur histoire, et d'en analyser les incidences sur les processus d'apprentissage; b) distinguer et situer les uns par rapport aux autres, dans l'étude de ce champ complexe, les niveaux d'analyse et les apports des diverses sciences humaines.

Principaux chapitres: 1. L'école dans la société, la société dans l'école; 2. Scolarisation de la culture et curriculum formel, curriculum réel, transposition didactique; 3. Fonctionnements pédagogiques et didactiques, enseignement et apprentissage; 4. Evaluation et transfert de connaissances, compétences et performances; 5. L'échec scolaire, l'inégalité et la différence dans l'action pédagogique; 6. Changement en éducation, métier d'enseignant, établissements scolaires, projets d'innovation.

M. PERRENOUD

#### **E 08 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoirs et habitus professionnels des enseignants**

*L'analyse sociologique des pratiques pédagogiques renvoie aux programmes et aux méthodes officielles d'enseignement - le curriculum formel - mais aussi à tout ce qui influence l'interprétation et la mise en œuvre de ces textes au jour le jour : niveau et composition du public scolaire, négociation avec les élèves et les parents, attentes des collègues, projet personnel, valeurs, compétences professionnelles et culture personnelle des maîtres. Parmi tous ces facteurs, on s'intéressera plus spécifiquement aux compétences, aux savoirs et à l'habitus professionnels des enseignants, en traitant trois questions complémentaires : 1) de quoi sont-il faits et comment s'investissent-ils dans la pratique ?; 2) d'où viennent-ils, comment se forment-ils ?; 3) quelle est la part actuelle et possible de la formation professionnelle dans leur genèse, en particulier dans un cadre universitaire ?*

M. PERRENOUD/NN

#### **E 10 8 Séminaire de recherche : comment les enseignants peuvent-ils aider leurs élèves à préparer leur avenir?**

2h. de séminaire

vendredi 14-16h.

Si les enfants vont à l'école, c'est pour en sortir un jour, tandis que les enseignants y restent et y vieillissent ensemble. L'école est ainsi le lieu de passage de chaque classe d'âge. Alors qu'au début et pendant une bonne partie du siècle on a recouru à des experts pour placer les jeunes et répartir la main d'œuvre juvénile, l'accent est mis maintenant sur l'importance du projet personnel de l'élève, tandis que se mettent en place des dispositifs d'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Ce séminaire s'adresse à toute personne en responsabilité de préparer des jeunes à leur future insertion professionnelle (enseignant, éducateur, conseiller en orientation, travailleur social...), mais aussi à tout étudiant ou enseignant préoccupé de ce que peuvent devenir les élèves. Il propose une initiation à la démarche de recherche à travers des observations et des



permettant de représenter des objectifs et les enjeux des systèmes d'assistance, les sens donnés aux projets éducatifs et les rapports entre protagonistes (rapports au savoir, au pouvoir, subordination à l'économique ...) en vue de formuler un certain nombre de questions de recherche et de les retrancrire en canevas d'entretien.

Le deuxième trimestre (janvier-mars) permettra de questionner des institutions et des praticiens à propos entre autres du "syndrome d'appropriation", des mécanismes de division du travail, des tentatives de travail interdisciplinaire, des fonctionnements en réseaux et des recherches menées ou souhaitées.

Le troisième trimestre (avril-juin) sera consacré à une formalisation des éléments récoltés lors du deuxième trimestre, avec une réflexion finale sur le concept de praticien-chercheur.

M. PINI

**E 09      Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation**

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. PINI et M. BAYER

**UVL3/96 Atelier de statistique pour les collaborateurs à l'enseignement**

Voir résumé sous M. BAYER

*M. POGLIA*

**III 5      Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse**

*Ce cours ne sera plus donné.*

M. POGLIA et M. HANHART

**TC I 04b      Les systèmes de formation et leur contexte: enjeux politiques et économiques des systèmes éducatifs**

2h. de cours

mardi 10-12h.

L'objectif du cours consiste à étudier les structures et les fonctionnements des systèmes éducatifs (au niveau cantonal, fédéral et international), en partant des problèmes essentiels auxquels ils sont confrontés, des changements et des innovations qui s'y développent. L'analyse portera tant sur les institutions éducatives, que sur les contextes sociétaux dans lesquels elles évoluent. Après une introduction à deux regards disciplinaires appliqués à l'éducation - économie et sociologie politique - divers thèmes seront abordés et illustrés par des études de cas:

Systèmes éducatifs suisses et étrangers: études des différentes caractéristiques de systèmes éducatifs cantonaux et nationaux et indicateurs pertinents pour leur mise en évidence;

Efficience et efficacité des systèmes éducatifs: approches théoriques, analyse et évaluation, efficacité de l'Etat et des privés en éducation;

Inégalités et différences: la politique de l'éducation face aux inégalités socio-économiques et aux différences culturelles;

Education publique et éducation privée: la mesure économique de l'intervention publique, les fondements économiques de cette intervention, et la contestation de l'engagement économique de l'Etat dans le domaine éducatif;

Politiques éducatives et restrictions budgétaires: analyse des principales mesures d'économies budgétaires et de leurs incidences possibles à court et à moyen termes sur le développement des systèmes éducatifs en Suisse.

Les étudiants auront l'opportunité en 1997-98 d'approfondir la réflexion sur les thèmes susmentionnés dans le cadre d'un cours de 2ème cycle.

NB: Au semestre d'hiver ce cours aura lieu en même temps que le III 03. Au semestre d'été ce cours sera dissocié du III 03

M. PONT

**K5      Mathématiques pour philosophes et enseignants (de mathématiques)**

2 h. de cours-séminaire

voir catalogue de la Faculté des sciences

Ce cours-séminaire s'adresse en priorité aux étudiants en philosophie et aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques.

Aux premiers il entend apporter une ouverture vers des questions souvent négligées par le philosophe et qui devraient pourtant constituer un objet essentiel à sa réflexion.

Aux seconds il fournira des éclairages - qui ne sont d'ordinaire pas proposés dans le cursus ordinaire des études mathématiques - à la fois sur la nature des entités mathématiques et sur le mode d'activité de la pensée mathématique.

Les thèmes seront choisis pour leur portée épistémologique et la place qu'ils occupent dans l'enseignement élémentaire et secondaire.

Le cours ne supposera chez l'auditeur qu'un nombre restreint de connaissances techniques et sera conçu de façon à contourner les blocages que les mathématiques sont supposées provoquer.

*Sommaire:*

*Réflexions sur l'axiomatique*

*Les nombres*

*Problème de l'infini (théorie des ensembles, théorèmes, théorème de Göbel)*

*L'espace et les Géométries*

*M. POUSSIÈRE*

**II 05      La relation pédagogique dans les groupes de formation**

*Deux démarches sont proposées aux étudiants : un séminaire d'analyse et d'étude de cas ou une dynamique de groupe. Dans un cas comme dans l'autre, la présence régulière est requise tout au long de l'année.*

*La composition des groupes est établie en début d'année :*

*- le séminaire (S) : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, systémique ...;*

- la dynamique de groupe (DG) : s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

M. POUSSIÈRE

**C 06 Animation des groupes de formation**

2 h. de séminaire

lundi 16-18h. et mardi 16-18h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait, essentiellement, sur la base d'une analyse du travail et des expériences vécues des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10). La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE

**C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes**

2 h. de séminaire

mardi 10-12h.

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies; ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

Mme REY

**A 02 Migration et formation**

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Contenu du cours :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, son ampleur et sa diversité, dans le temps et dans l'espace;
- incidences des mouvements migratoires, de la construction européenne et des "nouvelles migrations" sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes particuliers et études de cas.

M. RICHARD

**K 08 Bases neuro-biologiques des comportements**

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Objectifs : Cet enseignement a pour but : a) de faire connaître, dans la réalité du travail clinique du psychologue, comment se présentent divers comportements, sur lesquels devront s'appliquer ses conduites de soins; b) de fournir au psychologue sur l'anatomie topographique, la physiologie du système nerveux central et sur certains examens paracliniques, les informations et les éléments d'une méthodologie clinique nécessaires à une meilleure approche et compréhension de ces comportements.

Champ couvert : C'est à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, des émotions, de l'agressivité, etc, dans lesquels le cognitif, le conatif et l'affectif sont impliqués à des degrés divers, que sont indiqués comment déceler, intégrer et utiliser les données neuro-biologiques indispensables à un abord des comportements qui tienne compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux intervenant dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

Mode d'organisation : Chaque cours se déroule en deux parties. La première partie est théorique. Elle fournit les données neuro-biologiques indispensables à une bonne pratique clinique. Elle comporte la présentation de quelques modes d'examens complémentaires. Elle est soutenue par des projections de transparents, dont certains contenus sont remis aux étudiants.

Mme RIEBEN

**II 07 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage**

Ce cours ne sera plus donné

Mme RIEBEN et Mme SAADA ROBERT

**TC II 02 Psychologie du développement cognitif**

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT

Mme RIEBEN /NN

**E 05 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 8-10h.

Ce cours-séminaire a pour but une analyse des problèmes d'apprentissage scolaire dans une perspective différentielle et dans le contexte des travaux récents de la psychologie cognitive du développement et de l'apprentissage. Il vise à une remise en question de concepts tels que ceux de dyslexie, dysorthographie, dyscalculie ou dysgraphie. La variabilité des difficultés d'apprentissage scolaire est mise en relation avec la diversité des interventions psychopédagogiques.

Cet enseignement est plus particulièrement destiné aux étudiants ayant une pratique pédagogique avec des enfants et qui s'intéressent à la différenciation de l'enseignement. Il s'agit d'un cours-séminaire. L'évaluation porte sur un mémoire individuel ou de groupe (max. 3 personnes) qui fait l'objet d'une soutenance individuelle orale lors de la session d'examen.

Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT

**E 10 05 Séminaire de recherche : apprentissage de l'orthographe intégrée à la production écrite**

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT



M. SCHNEUWLY

**B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE**

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire s'adresse surtout à des étudiants qui sont au début de leur réflexion sur le mémoire. Il les aidera à passer d'une "idée" générale de mémoire à un projet concret de recherche.

Le séminaire se déroule en quatre parties :

- statut du mémoire en sciences de l'éducation, construction d'une problématique de recherche;
- présentation et discussion d'esquisses de mémoire;
- démarches méthodologiques en lien avec les projets envisagés;
- confection matérielle d'un mémoire (présentation, écriture, plan de mémoire).

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

M. SCHNEUWLY, M. BRONCKART/NN

**711 Didactique du français**

Voir sous M. BRONCKART

M. SCHNEUWLY, Mme CIFALI/NN

**761 Profession enseignante: rôles et identité**

Voir résumé sous Mme CIFALI

Mme SCHUBAUER-LEONI, M. BRUN et M. SCHNEUWLY

**I 13/ TC I 03 Didactique(s) : introduction à la didactique**

Voir résumé sous M. BRUN, M. SCHNEUWLY et Mme SCHUBAUER-LEONI.

Mme SCHUBAUER-LEONI

**II 08 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales**

Ce cours ne sera plus donné

Mme SCHUBAUER-LEONI

**B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire**

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement et d'apprentissage, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire. Il s'agira, en particulier, de mettre en évidence différents niveaux de saisie de l'échec scolaire en discutant à la fois la pertinence et l'articulation de certains indicateurs tels que le "redoublement", les "notes trimestrielles", les "appréciations" et autres "commentaires" aux travaux des élèves, les "signes d'incompréhension", les "erreurs", etc. La prise en compte des dimensions à la fois objectives et subjectives de tels indicateurs est susceptible de montrer comment ce que l'on nomme "échec scolaire" vient à exister comme problème pour la société, les institutions, les groupes et les personnes. Pour comprendre le sens et la fonction du phénomène, une attention particulière sera portée à l'étude de situations et de "cas" spécifiques.

Mme SCHUBAUER-LEONI

**B 17 Interactions didactiques en mathématiques**

2 h de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera sur l'étude des dimensions interactives dans le domaine des mathématiques enseignées. Il s'agira d'articuler les caractéristiques des problèmes, les conditions sociales et matérielles de leur traitement par les élèves et les modalités d'interaction avec la personne (enseignant ou expérimentateur) qui fait dévolution de la tâche aux élèves. Dans un premier temps, le séminaire sera consacré à l'analyse de protocoles pour dégager les caractéristiques principales des situations mathématiques à étudier et mettre en évidence le fonctionnement des élèves aux prises avec les savoirs en jeu. Dans un deuxième temps, on engagera des choix - qu'il faudra expérimenter - pour savoir à quelles conditions les situations mathématiques préalablement étudiées peuvent être mises en oeuvre dans une classe par un enseignant.

Mme SCHUBAUER-LEONI, M. BRUN / NN

**712 Didactique des mathématiques**

Voir sous M. BRUN

Mme SCHURMANS

**A 09 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective.

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

Mme SCHURMANS

**A 99 Séminaire de préparation au mémoire DPSF (SSE)**

2 h. de séminaire

mercredi 18-20h.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition des étudiants au Secrétariat des étudiants.

M. STROUMZA

**III 07 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation continue**

*Objectifs.* 1) *Prioritaire* : - développement de l'aptitude à décrire un dispositif de formation pour en comprendre la dynamique. Exercer une méthode d'analyse des contraintes et effets qui s'exercent sur et à partir des paramètres de la formation. (Introduction à l'ingénierie éducative, objectif d'ordre méthodologique); 2) *Secondaire* : - acquisition d'une représentation structurée de l'éducation des adultes

comme phénomène social (objectif d'ordre culturel); - pratique d'une stratégie de formation qui cherche à valoriser la production individuelle et collective des participants, à prendre en compte le rapport au savoir propre à chacun (objectif d'ordre pédagogique).

Structure et contenu du cours. Premier trimestre : la formation définie par son architecture et le processus qu'elle privilégie. Définition et caractéristiques d'une formation : - sa politique - son dispositif - son processus; deuxième trimestre : réalisation d'une étude de cas; troisième trimestre : présentation et discussion des études de cas.

M. VANEY

**III 08 Conditions handicapantes et intégration**

2 h. de cours

Ce cours ne sera plus donné et est remplacé par le cours TC I 05

M. VANEY

**TC I 05 Approches socio-éducatives de l'exclusion et de l'intégration**

2h. de cours

mardi 14-16h.

Ce cours abordera les processus de construction sociale des handicaps (vus selon l'OMS comme des désavantages sociaux), de la déviance et de la marginalité en prenant compte les facteurs culturels et sociaux à divers contextes.

En s'appuyant principalement sur des approches socio-éducatives et psychosociales, les mécanismes d'exclusion, d'assimilation, d'insertion et d'intégration de catégories de personnes considérées comme "dévalorisées ou à risque de le devenir", seront étudiées en référence à des cadres familiaux, préscolaires, scolaires, sanitaires et communautaires.

Une large place sera consacrée à la présentation de recherches et de projets novateurs en matière d'éducation et d'enseignement intégrés, ce qui permettra de mettre en évidence des procédures à privilégier, comme par exemple, le projet individualisé, le soutien, le tutorat, le partenariat et l'interdisciplinarité.

M. VANEY

**D 09 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés. Du projet institutionnel au projet individuel : évaluation et planification des processus d'intégration**

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

Ce cours, tout en n'exigeant pas formellement de pré-requis, peut être considéré comme un prolongement et un approfondissement du cours "Conditions handicapantes et intégration" (III 08). Prolongement en ce qui concerne les tranches d'âges considérées et les valeurs sous-jacentes (intégration, valorisation, développement), approfondissement, notamment des cadres théoriques, de l'étude des résultats des recherches et surtout de l'apprentissage d'outils d'évaluation et de planification. Une autre séquence sera centrée sur les projets d'intégration de services ou d'établissements novateurs dans le domaine de l'intégration. Selon les intérêts des participants, ces projets pourront concerner la formation, l'orientation, l'emploi ou le logement. Cette analyse impliquera la connaissance d'outils d'évaluation institutionnelle ou individuelle favorisant la comparaison des niveaux déclaratif, expressif et effectif.

M. VUILLE

**D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales**

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Dans ce cours-séminaire, on cherche à sensibiliser les étudiants à certains rapports sociaux "hors normes - normes" (identité-altérité, majorité-minorité, inclusion-exclusion). Seront analysées diverses figures de la marginalité sociale : *l'errant* (hobo, SDF, nomade, Tsigane, routard), *la femme* (sorcière, folle, prostituée), *l'étranger* (requérant d'asile, réfugié, travailleur migrant). A travers ces figures, on étudiera les relations souvent paradoxales qu'un système social entretient avec ses marges, en présentant et discutant les méthodologies qui permettent d'identifier et d'analyser les marginaux dans la société et dans l'histoire. On traitera aussi de la crise actuelle, de la nouvelle question sociale et des figures du *pauvre*, *du prolétaire* et de *l'inutile au monde*. Le passage à une "société d'information" menace nombre de protections et d'équilibres anciens liés à l'ère industrielle et au développement de l'Etat social : des aînés, des adultes, des femmes et des jeunes face à la précarisation, à la marginalisation et à l'exclusion.

M. ZOLLER

**C 08 Formation et médias : télévision, société et communication**

2 h. de cours-séminaire

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision, constituent un phénomène majeur de notre société. Une présentation de ces médias soulignera l'historicité de leur fonction sociale et culturelle. Un choix d'émissions représentatives de modèles classiques - information, documentaires, magazines de société - serviront de matériel pédagogique pour dégager des formes visuelles et discursives en rapport avec les domaines traités et en complément avec la presse écrite. Amenés à évaluer les démarches d'éducation formelles et non formelles repérables dans ces documents, les étudiants auront à créer des dossiers articulant éducation aux médias et éducation par les médias.

M. ZOLLER

**C 13a Minorités et médias : la vidéo en formation**

3 h de séminaire

Parallèlement aux développements institutionnels de la vidéo dans le champ de la formation, la caméra tend à supplanter la photographie dans ses usages privés. Par ailleurs, dans le développement des multimédias, la vidéo conserve un rôle essentiel pour la structuration audiovisuelle de documents de formation. A partir de ces deux constats, ce séminaire vise à permettre aux participants de maîtriser les étapes d'une production : contenus, objectifs, synopsis, scénario, réalisation.

L'analyse critique de documents vidéos destinés à la formation accompagnera la réflexion théorique menant à une réalisation intégrée au champ de l'éducation des adultes.

Ce séminaire est donné en alternance avec C 13b - Minorités et médias : la photographie en formation.

M. ZOLLER

**C 13b Minorités et médias : la photographie en formation**

"Le choc des images, le poids des mots ..." Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivolité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage !

Dans une première partie, l'histoire de la photographie nous servira d'introduction à ces questions, comportant exercices d'analyse sur et avec des photographies. Avec

des emprunts à la sémiologie de l'image, à la pédagogie audiovisuelle et des recherches en sciences sociales, nous donnerons à la photographie un statut : objet d'analyse, outil d'observation, donc agent de formation. Désormais, il importe de situer cette photographie "classique" par rapport à d'autres types d'images en usage multimédia. En deuxième partie, les étudiants choisiront un thème d'étude à traiter visuellement pour aboutir à la réalisation d'une exposition, objectif final du séminaire.

Ce séminaire est donné en alternance avec C 13a - Minorités et médias : la vidéo en formation.

NN

**I 06 Pédagogie générale**

Ce cours ne sera plus donné

NN

**E 10 9 Séminaire de recherche : l'école de la réussite**

2h. de séminaire

vendredi 10-12h.

Ce séminaire s'attachera à développer une réflexion large sur la problématique de l'échec scolaire et sur sa facette positive: la réussite. On s'efforcera d'articuler quatre axes d'analyse: historique, comparatif, éthique et empirique. Le séminaire se composera de 12 modules:

1. Pour une définition d'indicateurs d'efficacité et d'équité de l'action éducative.
2. Examen des modalités d'organisation des systèmes éducatifs.
3. L'échec scolaire, une réalité insaisissable?
4. Comment l'évaluation peut engendrer l'échec.
5. Que pensent les enseignants du doublement?
6. Faut-il faire doubler?
7. Comment les élèves vivent le doublement.
8. Faut-il sélectionner les élèves pour être efficace?
9. Comment mettre l'évaluation au service de la réussite et de l'apprentissage des élèves?
10. L'école peut-elle réduire des inégalités sociales de réussite?
11. L'école offre-t-elle les mêmes opportunités d'apprentissage aux élèves?
12. Comment gérer l'hétérogénéité des élèves?
13. Est-il possible d'accroître l'efficacité de la PM?

Des travaux de recherche seront réalisés par les étudiants en relation avec certains des modules.

**Licence mention Enseignement - Première année du deuxième cycle :**

Les descriptifs du contenu des enseignements NN ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles dans le classeur Orientation à la rentrée académique. Lors des deux journées d'information (le 22.08.96 ou le 12.09.96) des renseignements seront donnés aux étudiants LME.

NN

**713 Didactique des arts plastiques**

UF compacte, module ED I

FPSE: du 11.11.96 au 14.02.97

Semaines de terrain (sous réserve): du 18.11.96 au 21.11.96  
du 02.12.96 au 06.12.96  
du 20.01.97 au 25.01.97  
du 03.02.97 au 08.02.97

NN

**714 Didactique de la musique**

UF compacte, module ED I , horaire voir sous 713

NN

**715 Didactique de l'éducation physique**

UF compacte, module ED I , horaire voir sous 713

NN

**821 Séminaires cliniques de développement personne/interpersonnel A**

UFI filée, 2h. par semaine

mardi 18-20h. (semestre d'hiver)

NN

**822 Séminaires cliniques de développement personne/interpersonnel B**

UFI filée, 2h. par semaine

mardi 18-20h. (semestre d'été)

NN

**841 à 844 Séminaires de recherche, options entre plusieurs thématiques et démarches A, B, C, D**

UFO filée, 2h. par semaine

mercredi 12-14h.